

**IUFM DE MONTPELLIER**



*Lycée Gaston Darboux*

**L'OPTIMISATION DU SERVICE VIE  
SCOLAIRE : UN MOYEN POUR LUTTER  
CONTRE L'ABSENTEISME DES ELEVES**

Directrice du mémoire  
Mme Magalie CONSIGNY MOREL

Auteur du mémoire  
Mme Béatrice SANCHEZ

**Année universitaire 2009-2010**

## Résumé

L'école a pour mission première d'éduquer tous les enfants de la Nation. C'est dans ce cadre que les personnels de l'Education Nationale exercent avec éthique leur rôle d'éducateur.

Le but est d'amener un maximum d'élèves à l'obtention d'un diplôme de niveau V minimum.

Le lycée professionnel Gaston DARBOUX s'inscrit dans cette dynamique. Et le CPE, chef d'équipe de vie scolaire, œuvre en collaboration avec son équipe vie scolaire pour favoriser la réussite des élèves en luttant activement contre le fléau des lycées professionnels, l'absentéisme.

## Resumen

La escuela tiene por misión primera la de educar a todos los niños de la Nación. Es en este marco que los funcionarios de la Educación Nacional ejercen con ética su papel de educador.

El objetivo es conducir a un máximo de alumnos a adquirir un título de nivel V mínimo.

El instituto profesional Gaston DARBOUX se inscribe en esta dinámica. Y el Consejero Principal de Educación, jefe de equipo de la vida escolar, obra colaborando con su equipo de la vida escolar para favorecer el éxito de los alumnos luchando a diario contra la plaga de los institutos profesionales, el absentismo.

## MOTS CLES

- éducateur
- dynamique d'équipe,
- chef de service
- lutter contre l'absentéisme

- organisation
- équipe vie scolaire

## **Mention et opinion motivée du jury**

# REMERCIEMENT

**Quel luxe que de pouvoir remercier publiquement ceux qui ont participé à ma construction professionnelle mais aussi personnelle :**

- ✓ La Direction du lycée Gaston Darboux, représentée par Mme Mireille Gandin, Proviseure, et M. Philippe Larrieux, Proviseur-adjoint, pour leur accueil et leurs précieux conseils.
  
- ✓ Mes collègues CPE, Laurence Testut et Francis Gomarín, pour leur accompagnement et leur soutien, ainsi que les membres de la Vie scolaire.
  
- ✓ Christine Fraisse, Conseillère Principale d'Education au collège Mont Duplan, qui a accepté d'être ma tutrice de stage et qui, très professionnellement m'a accompagnée dans mon entrée dans ce métier.
  
- ✓ Brigitte Hémon, coordinatrice de la MGI, pour son implication auprès des élèves et son irremplaçable collaboration.
  
- ✓ Les équipes pédagogiques et particulièrement Stéphanie Fantozzi, Professeur Principal d'une de mes classes en responsabilité, qui a œuvré en totale collaboration dès le rentrée scolaire.

- ✓ Magalie Consigny Morel, ma tutrice du mémoire professionnel, qui m'a apportée son soutien, son expérience, et son professionnalisme pour l'écriture de ce mémoire.
  
- ✓ Les membres de la communauté éducative du lycée qui m'ont permis de construire mon identité professionnelle à leur contact.
  
- ✓ Annie Brunel, Conseillère Principale d'Education du collège Gaston Doumergue, ma tutrice de pratique accompagnée dont l'organisation est exemplaire.
  
- ✓ Valérie Fauquet qui m'a propulsé, il y a quelques années, dans le monde de la vie scolaire, où ma passion pour le métier est née. Pour son soutien inconditionnel et son amitié.
  
- ✓ Bernard Bétirac, pour son aide, sa patience et sa clairvoyance.
  
- ✓ Jérôme Leroux, Jessica Perez, Chantal Jédryka pour leur soutien, leur encouragement, leur patience, et leur amitié.
  
- ✓ Mes parents qui ont toujours cru en moi, et mon fils qui me permet d'être moi.
  
- ✓ Je n'oublierai pas tous ceux qui ont croisé mon chemin professionnel : chefs d'établissement, secrétaires, enseignants, équipes médico-sociales, les surveillants, les AVS, les enseignants spécialisés, et les CPE.

✓ Ceux sans qui je n'aurais pas la même sensibilité : LES ELEVES

## **SOMMAIRE**

<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>7</b>
------------------------------------	----------

<b>I.</b>	<b>LE LYCEE GASTON DARBOUX : PRESENTATION.....</b>	<b>9</b>
	I - 1. L'historique du lycée.....	9
	I - 2. La situation géographique.....	10
	I - 3. Le contexte économique de la région.....	11
	I - 4. Le cadre de vie : l'architecture de l'établissement.....	12
	I - 5. Evolution des résultats aux examens.....	14
<b>II.</b>	<b>LES EQUIPES DE L'ETABLISSEMENT.....</b>	<b>15</b>
	II - 1. Le Personnel de Direction.....	15
	II - 2. Le Personnel de la Vie Scolaire.....	16
	II - 3. Le rôle du Professeur Principal avec son équipe pédagogique et le chef des travaux.....	18
	II - 4. Les différents partenaires : le CDI, les parents, la MGI, l'infirmière, le COP, l'Assistante sociale.....	19
	II - 5. Les élèves.....	23
<b>III.</b>	<b>LE CPE ET LA PROMOTION DE L'ASSIDUITE.....</b>	<b>29</b>
	III - 1. Le CPE : chef du service vie scolaire.....	29
	III - 2. Le CPE : gestionnaire des ressources humaines/ le travail en équipe.....	35
	III - 3. Comment lutter contre l'absentéisme avec l'équipe vie scolaire.....	39
	III - 4. L'autonomie du CPE : 2SC3 une de mes classes à responsabilité...	42
<b>IV.</b>	<b>Conclusion.....</b>	<b>45</b>
	<b>ANNEXE.....</b>	<b>47</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>66</b>

## **INTRODUCTION GENERALE**

Dès la rentrée je me suis retrouvée dans un monde inconnu, celui du lycée professionnel. Malgré une certaine inquiétude j'ai su trouver ma place dans une vie scolaire en pleine mutation, et j'ai pu observer son fonctionnement.

J'ai été rapidement alerté par le manque d'assiduité des élèves et par une gestion vie scolaire un peu bancal. Des dysfonctionnements au sein de l'équipe étaient dus à un manque de directives qui s'expliquent par un changement de CPE, par l'arrivée d'un contractuel débutant, et par ma propre arrivée. Il était impératif de poser un cadre, de définir les objectifs ainsi que les postes. La mise en place des emplois du temps postes a été tardive par rapport à la rentrée, mais une équipe jeune, dynamique et expérimentée a permis d'avoir un certain fonctionnement qui était plus dans la réactivité que dans la prévention.

Une rentrée scolaire en lycée professionnel s'étale sur un mois au moins ce qui pose certains soucis. Les effectifs ne sont pas clairement définis, les élèves en jouent en changeant consciemment de classe, les emplois du temps des enseignants aussi sont en mutation, et ce cadre boiteux ne favorise pas la prise en charge des élèves.

Je développerai aussi les difficultés que les élèves nouvellement arrivés rencontrent. Des difficultés qui sont liées à leur origine sociale et culturelle, à leur vie dans le quartier de la zone sensible ouest de Nîmes, ou de la zone est de Nîmes avec un trajet en transport en commun conséquent, à l'ambiance que l'on rencontre aux abords de l'établissement, au choix par défaut de la filière, ... autant de facteurs qui favorisent la montée de l'absentéisme.

Les constats faits me permettront d'établir des priorités et donc d'agir en conséquence. Mieux gérer la vie scolaire avec tout les outils nécessaires, permettre aux élèves de repérer leur surveillant référent, travailler en équipe pluridisciplinaire sans oublier les parents, cibler les élèves en difficulté, tout cela dans le but de promouvoir l'assiduité. Les élèves doivent investir leur scolarité, se l'approprier, comprendre leur soi pour leur devenir. C'est ce que je démontrerai lorsque je parlerai d'une de mes classes en responsabilité, la 2<sup>de</sup> Secrétariat Comptabilité. Classe dont le profil des élèves est en adéquation avec ce qui a été énuméré antérieurement. L'accompagnement individuel mais aussi collectif a

permis aux élèves de se remettre en question, de réagir, de positiver, de devenir acteur de leur scolarité donc de ne plus la subir.

Ce travail de fond avec une classe particulière ne peut être mis en œuvre que si le service vie scolaire bénéficie d'une certaine autonomie. Cette autonomie ne peut exister que si le service est géré de façon optimale. Chaque membre de la vie scolaire doit connaître ses missions, ses tâches, son poste et savoir pourquoi il est important d'encadrer les élèves. Le CPE, chef de service, facilitera la tâche de son équipe en apportant un cadre précis, en définissant les attentes et les priorités, en utilisant les outils de gestion nécessaire au bon fonctionnement de son équipe. Lorsque ce travail est mis en place et qu'il est bien huilé, l'autonomie de l'équipe vie scolaire peut naître et se développer : prise d'initiative, implication dans la vie de l'établissement, etc. Tout ce que permettra à chacun de mettre en œuvre des idées dans le but d'améliorer son temps de travail mais aussi la vie dans l'établissement.

Voilà en quelques mots ce que j'ai rencontré comme difficultés et ce sur quoi j'ai souhaité accentuer les efforts. L'année est en cours et les actions semblent être percutantes autant pour les membres de la vie scolaire qui semblent s'épanouir dans leur travail, que pour certains élèves qui semblent prendre conscience qu'ils sont maître de leur scolarité, et force est de constater que cela est encourageant.

Le métier de CPE nous amène à voir l'élève dans sa globalité. Cet examen guide nos actions qui sont cibler sur le bien être de l'élève dans un premier temps, mais aussi sur son potentiel de réussite. Promouvoir l'assiduité est la première étape pour autoriser l'élève à déboucher sur sa réussite scolaire. Le CPE avec son équipe vie scolaire œuvre dans le but d'enrayer les difficultés rencontrées et pour que l'élève puisse se concentrer sur sa scolarité, en devenir acteur, pour imaginer une poursuite attrayante.

# I. LE LYCEE GASTON DARBOUX :

## PRESENTATION <sup>1 et 2</sup>

*Gaston DARBOUX/ brève bibliographie*



*Jean Gaston Darboux (14 août 1842 à Nîmes-23 février 1917 à Paris) fut un mathématicien français. Ses travaux concernent l'analyse (Intégration, équations aux dérivées partielles) et la géométrie différentielle (études des courbes et des surfaces). Il succéda en 1867 à Michel Chasles à la chaire de géométrie supérieure de la Faculté des Sciences. Il fut également un biographe d'Henri Poincaré. Il reçut le grand prix de l'Académie des sciences en 1876, et en fut membre. En 1884. Il fut doyen de la faculté des sciences de Paris de 1889 à 1903, année de son élection au Bureau des Longitudes et lauréat de la Médaille Sylvester de la Royal Society en 1916.*

### I - 1. Historique de l'établissement

Le Lycée Gaston Darboux a été ouvert à la rentrée 1985 par transfert des sections tertiaires et industrielles annexées au Lycée de la Camargue – Hemingway depuis 1959. Dès 1986, des sections de BEP Tertiaires provenant du Lycée Camus (Montaury) y sont transférées. La création progressive des bacs professionnels a modifié sa structure pédagogique. Cette offre de formation s'est accompagnée d'un agrandissement de locaux et de la construction de 5 salles supplémentaires en 1995. Une nouvelle modification de l'offre de formation est intervenue en 2002 avec le transfert des BEP Métiers de la mode et des bacs professionnels Productique et Artisanat vers le Lycée Hemingway. Ce qui a eu un impact conséquent sur le public accueilli au lycée.

**1 Source projet d'établissement 2006-2010**

**2 <http://www.lyc-darboux-nimes.ac-montpellier.fr/index.htm>**

Cette offre est aujourd'hui essentiellement centrée sur l'enseignement Tertiaire et place l'établissement en deuxième rang par son importance au niveau académique. Cela se justifie aussi par le fait que le lycée Gaston Darboux fait partie des deux LP du Gard à avoir mis en place, dans le cadre d'une expérimentation (sur une classe), à la rentrée 2007, la réforme du bac professionnel. Le Lycée est donc un établissement pilote dans l'académie. Le rapport n°2005-102 de septembre 2005 préconise « un recrutement plus ciblé, homogène et des conditions de réussite plus importante. La plus grande motivation des élèves et des apprentis engagés dans le Bac Pro 3 ans ; taux d'absentéisme nettement plus faible, investissement de travail plus important. » A la rentrée 2009, nous n'avons pas assez de recul pour l'instant pour faire un bilan aussi positif que celui attendu d'après le rapport de septembre 2005, les membres de la communauté éducative du lycée Darboux sont plutôt lassés, mais ils ne baissent pas les bras malgré les difficultés rencontrées sur le terrain : taux d'absence, manque d'investissement, manque de travail, incivilité, incivisme,... La volonté d'améliorer les conditions est forte et le travail en cours sur le nouveau projet d'établissement en est la preuve.

## **I - 2. La situation géographique**

Situé au carrefour d'une zone urbaine sensible, d'une zone industrielle en mutation, du village de St Césaire et d'un espace pavillonnaire, le Lycée Professionnel Gaston Darboux jouxte l'IUT, le Lycée Professionnel Jules Raimu, le Restaurant Universitaire et la Maison des Compagnons.

Un choix particulier que de proposer un emplacement en vis-à-vis pour deux établissements professionnels. Le lycée industriel Jules Raimu est en face du lycée du tertiaire Gaston Darboux, et les horaires sont similaires, d'où une intense activité dans la rue Jules Raimu lors des temps de récréation et au moment de la pause méridienne.

Cette caractéristique est un facteur à prendre en compte au niveau de la définition des postes pour l'équipe vie scolaire, celui de la grille en particulier en s'appuyant sur l'agent d'accueil qui, de part sa position à l'entrée de l'établissement a un champ de vision dégagé sur la rue.

Il serait pertinent d'amplifier la liaison existante entre les CPE des deux établissements dans le but d'améliorer la gestion de ces temps de pause pour les élèves afin de promouvoir leur sécurité. Celle-ci étant mise à mal par la venue d'éléments extérieurs aux établissements qui bloquent les entrées dès qu'ils y trouvent un intérêt. Ce dernier n'est pas toujours lisible pour la communauté éducative.

### **I - 3. Le contexte économique de la région <sup>3</sup>**

Son fort taux de chômage est en augmentation au cours du troisième trimestre 2009, ses faibles taux d'activités et son vieillissement un peu plus prononcé de la population conduisent le Languedoc Roussillon à présenter un des plus faibles taux d'emploi des régions métropolitaines.

Mais le Languedoc-Roussillon est aussi la région qui connaît le plus fort taux de création d'emplois, notamment en raison de sa croissance démographique. En effet, l'afflux de population dynamise l'emploi grâce à la vocation résidentielle de l'économie régionale.

Nîmes ne bénéficie pas du même taux d'emploi car les entreprises du Gard sont moins porteuses que dans le reste de la région. La recherche de stage en entreprise est intense de la part de nos élèves, mais depuis cette année, les équipes font le constat de nouvelles difficultés liées à la crise économique, ce qui pénalise nos élèves. Mais les volontaires obtiennent les stages souhaités, et les autres sont aidés par les enseignants et le Chef des Travaux.

<sup>3</sup><http://www.sdtefp->

[languedocroussillon.travail.gouv.fr/Rubrique.aspx?CategoryContentID=27&SCategoryContentID=119](http://www.sdtefp-languedocroussillon.travail.gouv.fr/Rubrique.aspx?CategoryContentID=27&SCategoryContentID=119) *Evolution du chômage au 3<sup>ème</sup> trimestre 2009 par secteur*

*« Au cours de la période 1993-2006, le Languedoc-Roussillon se situe en tête des régions françaises pour la création d'entreprises. Les activités tertiaires, très présentes dans la région, favorisent cette position. Le fort taux de création est aussi lié à la surreprésentation des micro-entreprises dans la région, notamment celles qui n'ont pas de salarié. Enfin, la région bénéficie également d'un dynamisme spécifique, qui ne résulte pas de l'activité ou de la taille des entreprises.*

*Les zones d'emplois de Perpignan, Montpellier et Narbonne enregistrent les plus forts taux de création d'entreprises en bénéficiant à la fois d'un parc d'entreprises propice à la création et d'un dynamisme spécifique. Les zones d'emplois de Béziers-Saint-Pons et de Nîmes sont freinées par une structure d'entreprises moins porteuse. Les autres zones d'emplois cumulent une structure d'activités défavorable à la création d'entreprises et un manque de dynamisme propre. »*

#### **I - 4. Le cadre de vie : l'architecture de l'établissement**

La proximité géographique de l'établissement avec la zone urbaine prioritaire ne permet pas la mise en place d'une ambiance sécurisée et agréable. L'effet quartier se projette dans l'établissement et plus particulièrement aux abords de celui-ci.

Le cadre de vie est disgracieux et l'architecture du bâtiment, type « militaire » avec une tour centrale, est en adéquation avec cette sensation. Cette tour centrale s'élève sur quatre étages et désert deux couloirs à chaque étage. Ces deux couloirs conduisent les élèves aux salles de cours mais aussi à un accès extérieur au bâtiment. Cette multiplicité des accès aux salles de cours complique le travail de surveillance de l'équipe vie scolaire. Les besoins humains sur le terrain sont amplifiés mais non pourvus car il est impossible de répondre à un tel besoin de surveillance.

<sup>4</sup> [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=12037](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=12037)

Ce manque de surveillance favorise des comportements inadaptés des élèves qui se traduisent par des retards, des incivilités et des dégradations. Même si nous constatons que ces dernières sont peu nombreuses par rapport aux prévisions que nous pourrions faire. L'équipe de vie scolaire est alerté par les agents. Il est prévu dans les tâches des surveillants de se rendre mobile dès que possible dans les couloirs, mais cela reste une zone d'ombre dans le fonctionnement.

Un autre frein est la situation géographique des locaux administratifs, de la vie scolaire, du bureau du Chef des Travaux, des locaux médicaux et des locaux sociaux. Tous ces services sont éclatés dans la structure de l'établissement ce qui ne facilite pas la communication entre les services, et brouille la localisation pour les élèves et les personnels nouvellement arrivés. Le point fort est la position centrale de la vie scolaire et des bureaux des CPE, qui jouxte la salle des professeurs.

Le service de restauration reste un lieu agréable, convivial et calme. Les élèves demi-pensionnaires s'y sentent bien et respectent facilement les règles de vie. Par contre les externes sont confrontés à l'ambiance extérieure de l'établissement. Le service de restauration peut accueillir un nombre plus important de demi-pensionnaire et les propositions sont faites aux élèves mais malgré cette dynamique les effectifs n'augmentent pas. C'est la relation à la nourriture qui est en cause par rapport à des valeurs culturelles et religieuses.

La cafétéria de la Maison des Lycéens est un lieu de rencontre. Les lycéens y sont accueillis par le surveillant en charge de ce poste, le cadre de vie est calme et reposant. Géré par un CPE, mon collègue Francis Gomarín, qui s'implique dans cette tâche avec intérêt et enthousiasme, la cafétéria est un lieu de vie et d'échanges. Il est difficile d'imaginer une cafétéria encadrée par des élèves responsables au vu du profil de nos élèves : pressions, rackets, vols, dégradations, etc. Ce qui prive le service scolaire d'un élément tous les matins de 7h30 à 14h00, et aux interclasses des après-midis. Pour la gestion de l'équipe, il faut tenir compte de tous ces facteurs.

## I - 5. Evolution des résultats aux examens

### TAUX DE REUSSITE AU BAC PRO 2 ANS

	2006	2007	2008	2009
<b>Etablissement</b>	74,6%	66,9%	60%	77%
<b>Académie</b>	78,3%	78,6%	76,7%	87,5%
<b>France</b>	80,4%	78,3%	77%	87,1%

#### 1<sup>er</sup> CONSTAT :

- La situation géographique de l'établissement n'est pas un atout pour changer l'image de l'établissement et favoriser un climat calme et sécurisé. Mais ce thème est récurrent, il est inscrit dans le projet d'établissement 2006-2010 comme étant un des axes prioritaires. La liaison parentale est peut être un indice, une piste à exploiter.
- La réalité du terrain fait surgir des problématiques qui peuvent être réduites voire même enrailées pour certaines, en prenant appui sur les textes officiels, sur le nouveau projet d'établissement 2010-2014 en cours d'élaboration et sur la politique d'établissement. Lutter efficacement contre l'absentéisme et travailler auprès des élèves pour qu'ils investissent leur métier de lycéen sont des exemples de ce qui peut être amélioré.
- La réforme du lycée de notre Ministre Luc Chatel et son application dès la rentrée 2010 aura un impact sur les taux de réussite aux examens, notamment en ce qui concerne les BEP car ceux-ci s'intègrent dans le Bac Pro 3 ans. La filière est ainsi valorisée et devient égalitaire avec les filières générales et technologiques. Le BEP s'obtient par certification complémentaire qui se passe en Contrôle Continu au cours de la 2<sup>ème</sup> année du Bac Pro, et ce n'est qu'un palier dans l'obtention du baccalauréat, un tremplin pour les élèves dans la poursuite de leur

objectif, et dans le même temps, l'Institution respecte le cadre européen du sommet de Lisbonne (juin 2000) avec 100% d'une tranche d'âge qui obtient le niveau de qualification V à sa sortie du système éducatif.

- L'étude des scores de réussite aux examens montre qu'une marge de progrès peut être parcourue. Il faut tenir compte de tous les facteurs énumérés et ceux à venir, mais nous pouvons constater que les taux de réussite au Bac Pro 2 ans sont satisfaisants et suivent la progression nationale.

## **II. LES EQUIPES DE L'ETABLISSEMENT**

### **II - 1. Le Personnel de Direction <sup>5</sup>**

La Direction est assurée par Mme Mireille Gandin, Proviseure du lycée qui est dans sa troisième année, accompagnée par M. Philippe Larrieux, Proviseur-adjoint depuis la rentrée 2008.

*« Lycée Professionnel à taille humaine, le lycée Gaston Darboux accueille des élèves venant de Nîmes et de ses environs, se destinant à une formation relativement courte pour une entrée rapide dans la vie professionnelle. Le secteur tertiaire est essentiellement représenté dans les formations offertes du CAP au Bac professionnel et complétées par la formation continue dans le cadre du GRETA. L'objectif est d'amener tous nos élèves à une qualification ou à un niveau de qualification V-IV voire III. Tous nos élèves accomplissent des périodes de formation en entreprises, prises en compte pour la validation du diplôme. Cette ouverture de l'établissement vers le monde professionnel se complète par de nombreux partenariats aussi bien lors des jurys d'examens, que lors des interventions dans les classes ou lors de l'accueil d'élèves en stages. Cette collaboration bien comprise guide nos élèves au travers d'un projet d'établissement essentiellement tourné vers l'insertion professionnelle, l'ouverture culturelle et la citoyenneté. » <sup>5</sup>*

Le secrétariat de Direction est efficace et toujours disponible. Il jouxte le secrétariat élèves ce qui implique une circulation abondante dans les locaux de la

Direction. La régulation des flux est efficace et la prise en charge des élèves comme des personnels est optimale.

<sup>5</sup> Le mot de Mme Gandin sur le site : <http://www.lyc-darboux-nimes.ac-montpellier.fr/direction.htm>

Les CPE sont en lien permanent avec l'équipe de direction dans la gestion des élèves. Souvent sollicitée pour sanctionner, l'équipe de direction sait se rendre disponible, et elle est toujours à l'écoute, et répond aux attentes des CPE comme des équipes pédagogiques. Une réunion de Direction est organisée tous les mardis de façon à mettre en commun, de faire des constats, de mutualiser, et d'établir des calendriers d'actions.

## II - 2. Le Personnel de la Vie Scolaire

Deux Conseillers Principaux d'Education sont en poste : Mme Laurence Testut arrivée en décembre 2009, et M. Francis Gomarín qui occupe ce poste depuis 14 ans.

Laurence Testut est débutée dans l'établissement après une rentrée très mouvementée. Elle a trouvé ses marques rapidement en tant que professionnelle et s'investit pleinement dans ses missions.

Francis Gomarín est connu et reconnu par tous, ce qui lui permet d'avoir un impact conséquent auprès des élèves mais aussi sur toute la communauté éducative : enseignants, parents, partenaires.

**La vie scolaire :** L'expression « vie scolaire » apparaît pour la 1<sup>ère</sup> fois dans deux textes de 1890, arrêté du 5 juillet réglementant l'emploi des sanctions et bannissant les « punitions infamantes » et la circulaire du 7 juillet préconisant le développement des récréations. Ces textes ont en commun de définir des normes *spécifiques* de vie des élèves, c'est-à-dire *propres à l'école*. Ces missions sont confiées aux surveillants et surveillants généraux, et en 1970 au « personnels d'éducation ». **6**

On désigne sous l'expression « vie scolaire » toutes les activités de l'élève au sein de l'établissement, qui concourent à sa réussite scolaire et à son

épanouissement personnel. Le CPE s'entoure d'une équipe de surveillants qui forme l'équipe vie scolaire dans le but de répondre à cette mission éducative.

## **6 La vie scolaire, l'éducation et la pédagogie Jean-Pierre Obin**

Ce personnel d'éducation doit avoir des compétences et des aptitudes pour encadrer ces adolescents. Il exerce son autorité avec souplesse en évitant le laxisme et avec fermeté en évitant l'autoritarisme. Il est autonome et responsable. Il doit savoir faire preuve d'initiative, respecter les autres (élèves et collègues), s'adapter tant à des populations scolaires qu'à des interlocuteurs différents, et modérer les tensions. Il est un éducateur adulte et mature sachant faire preuve d'écoute et de perspicacité.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le personnel d'éducation du lycée Gaston Darboux. Des Assistants d'Education (AED) temps plein, des AED mi-temps, des Contrat Aide à l'Emploi (CAE et CUI depuis cette année). Depuis la rentrée 2008-2009 l'équipe a vécu l'arrivée de trois Médiateurs de la Réussite Scolaire (MRS) qui ont eu beaucoup de difficultés à trouver leur place au sein de l'équipe préexistante. Leurs domaines d'actions sont l'accueil, la gestion des absences et des retards, la gestion de l'espace, la reconnaissance du travail et des comportements, et les manquements aux obligations. Une morale et une éthique commune sont instaurées et respectées. L'équipe vie scolaire de l'établissement adhère et participe à cette dynamique.

En février 2010, nous sommes en sous-effectif car un contrat MRS n'a pas été renouvelé à l'initiative de l'employée et une autre MRS a démissionné. Mme Saintoul Nadia, Gestionnaire de l'établissement s'occupe du recrutement au niveau du pôle emploi de Nîmes. Les CPE avec la Direction ont mis en place les entretiens d'embauche. Il y a peu de candidats et l'éventuelle embauche est mise à mal par les exigences du Pôle Emploi par rapport au Contrat Unique d'Insertion (CUI).

Actuellement, l'équipe Vie Scolaire est composée de quatre AED temps plein, un AED mi-temps, quatre CAE vie scolaire, et un CAE MRS. Cet effectif est insuffisant par rapport à l'effectif et le profil du public accueilli dans l'établissement. Le recrutement va soulager la gestion des classes pour les membres de la vie scolaire qui a vu son nombre de classes en responsabilité augmenté ce qui a généré de légères interrogations.

Cet état n'a été que temporaire puisque la bonne volonté de chacun associée aux explications données par les CPE, a favorisé un accueil professionnel. (Voir bibliographie pour la liste des textes officiels pour les AED).

## **II - 3. Le rôle du Professeur Principal avec son équipe pédagogique et le Chef de Travaux**

Dès son entrée dans l'établissement, l'élève est évalué dans le but d'être accueilli au mieux. Le Professeur Principal exploite avec l'équipe pédagogique les résultats obtenus par les élèves lors de ces évaluations de début d'année. Il coordonne la composition des groupes d'enseignement modulaire (aide pour les élèves qui rencontrent des difficultés disciplinaires) et leur évolution en cours d'année scolaire.

Il est en liaison avec le conseiller d'orientation-psychologue et l'ensemble de l'équipe pédagogique, il apporte les informations et les conseils nécessaires aux élèves par rapport à leur choix de section.

Le professeur principal, en liaison avec le professeur technique Chef de Travaux (PTCT) et l'ensemble de l'équipe pédagogique, veille à la coordination, au plan pédagogique, aux Périodes de Formation en Entreprise (PFE). Il participe à la préparation, au suivi, à l'évaluation de ces périodes de stage et à l'intégration des apports de ces périodes dans l'enseignement dispensé par chacun. En première et en terminale professionnelles, le professeur principal (PP) doit, pour la mise en œuvre des PFE, assurer le même rôle. <sup>7</sup>

Les équipes pédagogiques sont très présentes dans l'établissement, au-delà de leur quota horaire, et restent disponibles hors temps scolaire par méls pour une meilleure continuité et efficacité dans les actions éducatives et pédagogiques en cours de réalisation, en progression, en finalisation, ou en élaboration. Cette communication ininterrompue instaure un lien, une tranquillité, une sérénité dans la gestion des actions en cours.

Le CPE travaille en binôme avec le PP à l'occasion de rencontres demandées par l'un ou l'autre, pour la préparation du conseil de classe, pour évaluer l'assiduité et le comportement de l'élève, et pour être vigilant sur son niveau scolaire.

Ensemble, ces deux partenaires sont efficaces. L'élève est pris en charge dans sa globalité.

7 <http://cpe.paris.iufm.fr/spip.php?article1378>

Ainsi la lutte contre l'absentéisme est plus efficace et plus cohérente. L'élève prend conscience du discours commun, ce qui provoque une réaction, un sentiment d'appartenance à une communauté. Un travail peut être initié ou développé. J'ai collaboré de manière intense avec le PP d'une de mes classes en responsabilité et cette proximité avec des échanges constructifs et la mise en place d'actions clairement définies a stimulé la présence voire l'engagement des élèves. Toute collaboration est efficace lorsque les objectifs sont identiques ou au moins similaires.

## **II - 4. Les différents partenaires : le CDI, les parents, la MGI avec l'infirmière, le COP, l'Assistante sociale...**

### **➤ Le CDI**

Le professeur documentaliste, Michel Grand et son équipe accueillent les élèves à tout moment de la journée. Le CDI est un lieu agréable où le travail scolaire peut être effectué grâce à de multiples ressources : documentation, manuels, postes informatiques avec accès à Internet (sécurisés et surveillés). Lors d'une enquête auprès des élèves dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet d'établissement en mars 2010, ces derniers ont souligné leur satisfaction au sujet du CDI.

Les enseignants travaillent en coopération avec le CDI, et s'installent avec leur groupe d'élèves pour effectuer un travail spécifique.

Le lien avec la vie scolaire existe mais sans réelle impulsion. Ce constat étant reconnu, les actions se multiplient à l'heure actuelle pour améliorer ce lien et travailler en collaboration.

### **➤ Les parents**

De nombreux textes officiels, travaux, études, articles nous renvoient à la question familiale, ce qui semble être aujourd'hui une évidence mais qui ne l'a pas toujours été, même si, Jules Ferry dans sa « lettre aux instituteurs » de 1883 souligner la nécessité, pour le maître, de ne jamais heurter la morale commune à tous les « pères de famille » dans l'enseignement qu'il devait dispenser à sa classe.

Le rôle et la place des parents à l'école sont reconnus et affirmés dans les textes et le Décret du 28 juillet 2006 consolide cette situation.

Parler des parents, c'est revenir à la situation géographique de l'établissement, au contexte économique de la région voire du département, et aux origines culturelles et sociales de ces familles.

Par exemple, ce que j'ai pu constater en début d'année qui prouve le fossé qu'il y a entre les familles et l'Institution scolaire : Être invité à la réunion parents-professeurs, ou à participer à l'élection des représentants des parents (taux de participation : 2,37% en 2008-2009 et 1% en 2009-2010) sont deux événements ressentis de façon très négative de la part des parents. Ils ne se déplacent pas, ne rencontrent pas les enseignants, et ne votent pas.

J'ai assisté à la réunion parents-professeurs d'une de mes classes en responsabilité qui a un effectif de 26 élèves. Seule une mère était présente alors que cette réunion qui a eu lieu le 10 octobre 2009 en dehors des heures de bureau. Un premier bilan pouvait être fait dans le but d'informer les familles des premières observations constructives à faire à la classe. Une classe de seconde qui découvre le lycée et son règlement. Ce premier rendez-vous manqué par les parents ne nous aide pas, en tant qu'Institution, à instaurer un climat de confiance, de travail, et d'assiduité.

Tout cela entraîne des réactions prévisibles. Effectivement, être convoqué par un membre de la communauté éducative de l'établissement est, pour les parents, une difficulté insurmontable à plusieurs niveaux :

- la barrière de la langue, réalité vécue d'où l'importance d'avoir des MRS issus du quartier pour servir d'interprète.
- les problèmes de transport, avec des mères qui sont malades, voire handicapées, en bref qui ont peur de sortir du territoire connu que celui-ci soit proche ou éloigné

du lycée. Et des pères qui ont des horaires qui ne coïncident jamais avec ceux de l'établissement.

- les retombées de ce qui va être dit avec un effet émotionnel fort (jugement, honte, peur, etc.)

Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle reflète une partie de ce que les parents expérimentent lorsqu'ils doivent se présenter au lycée. Ils ne viennent pas, trouvent toutes les excuses possibles et imaginables, et ne finissent par se déplacer que lorsque la convocation se transforme en « sommation », soit par insistance téléphonique soit par réception d'un courrier de la Direction.

Néanmoins, ils sont nos partenaires essentiels car sans eux l'Institution se retrouve rapidement confrontée à ses limites. Une simple rencontre peut montrer à l'élève que parents et Institution ont le même souhait : Sa réussite scolaire. Il est évident d'après Jean-Pierre Obin, dans La vie scolaire, l'éducation et la pédagogie que « la cohérence de l'organisation familiale avec l'organisation scolaire est devenue une source de tension grandissante entre l'école et les familles ». Les questions les plus importantes sont sans doute éducatives et il est important de savoir « s'il faut combattre le manque de cohérence éducative que beaucoup d'enseignants déplorent entre l'environnement social, les familles et l'école, et chercher à mettre en place des dispositifs de collaboration pour les résorber. » Former les personnels à cette « pluri-appartenance » semble être un élément de réponse, mais l'implication de chacun, élèves, parents, enseignants, CPE, Direction, est fondamentale.

Le rapport des inspecteurs généraux de l'éducation nationale et des inspecteurs généraux de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, N° 2006-057 d'octobre 2006 intitulé, La place et le rôle des parents dans l'école, après étude et analyse de la situation, propose en conclusion quelques préconisations dans le but de créer ou recréer un lien avec les familles : « remise des bulletins scolaires en main propres aux parents, instaurer un horaire précis de rencontre pour éviter les attentes, réserver une salle à l'usage des parents dans tous les établissements, développer les moyens de communication, d'informations, d'alertes, etc. ». Pour lutter efficacement contre l'absentéisme, il est nécessaire de travailler avec et auprès des familles.

### ➤ **La Mission Générale d'Insertion : MGI avec l'infirmière, le COP, l'Assistante sociale et le CPE**

La MGI a deux finalités : « réduire le nombre de sorties sans qualifications du système éducatif, et préparer tous les élèves de plus de seize ans à une qualification reconnue en vue d'une insertion sociale et professionnelle durable » Circulaire n°96-134 du 10 mai 1996.

Notre établissement accueille les actions de la Mission Générale d'Insertion grâce à Mme Brigitte Hémon, coordinatrice MGI, qui est une partenaire essentielle et incontournable. De multiples réunions, notamment les réunions du Groupe d'Aide à l'Insertion (GAIN), permettent de se saisir de situations complexes lorsqu'un membre de l'équipe a repéré un élève en voie de décrochage scolaire.

Une première phase de repérage avec l'étude des demandes et des besoins du jeune en termes de formation et d'insertion. Ce recensement édité en collaboration avec les différentes équipes, permet de cibler le jeune en difficulté voire en décrochage scolaire.

Une deuxième phase de prévention et d'accueil de l'élève. Lors de ces entretiens, le jeune explicite sa démotivation. C'est cette démotivation qui légitime son absentéisme et son risque de décrochage.

Puis une troisième et ultime phase, celle de l'action préparant à l'entrée à une formation qualifiante avec trois composantes :

- Module de remise à niveau systématique des connaissances (consolidation du socle commun).
- Préparation active de l'orientation.
- Période en milieu socioprofessionnel grâce à Itinéraire Personnalisé d'Accès à la Qualification (IPAQ) qui est une action d'accompagnement vers l'emploi.

L'élève doit avoir 16 ans et un profil spécifique pour pouvoir accéder à l'IPAQ dont le niveau d'exigences professionnelles est conséquent, au vu de la multiplicité des stages, de l'assiduité et du sérieux demandés en entreprise.

Les entretiens personnalisés de suivi menés par Mme Hémon préparent le lycéen à être mieux armé pour affronter les réalités du monde du travail. Cette personne ressource est un collaborateur incontournable dans la lutte contre l'absentéisme et la prévention du décrochage scolaire. La réunion du GAIN mensuelle avec l'Infirmière, le Conseiller d'Orientation Psychologue, l'Assistante Sociale, le Proviseur Adjoint, les CPE et la Coordinatrice MGI, n'est pas la seule action mise en place au lycée Gaston Darboux. Le lien CPE – coordinatrice MGI est omniprésent dans les actions envisagées pour les élèves absentéistes lorsqu'il est possible de proposer des solutions. Des interventions de prévention, lors des heures de vie de classe, sont instituées dans l'année lorsque les besoins se font ressentir dans une classe pour que l'élève devienne acteur de sa scolarité. Les bilans individuels des élèves montrent des progrès dans cette appropriation.

La collaboration avec les équipes médicales et paramédicales est essentielle puisque chacun est détenteur d'une professionnalité qui complète l'autre dans le but de voir l'élève dans sa globalité et donc de pouvoir lui apporter une réponse appropriée à ses besoins.

L'infirmière du lycée participe à de nombreuses actions qui sont menées en collaboration avec les professeurs de VSP tout au long de l'année scolaire : éducation à la santé, information sur la contraception, éducation alimentaire, les droits des femmes, formations de secourisme, etc. Elle gère les dispenses médicales d'inaptitude ponctuelle et fait le lien avec les professeurs d'EPS puis avec la vie scolaire. Ce système lui permet d'avoir une vision globale de l'état de santé des élèves même si, comme le reste de l'équipe éducative, elle n'est pas dupe sur le quota de dispenses lors de l'activité piscine. Cela nous renvoie une fois de plus à l'origine culturelle de nos élèves.

Le Conseiller d'Orientation Psychologue et l'Assistante Sociale ont des permanences sur l'établissement, mais cela reste très insuffisant par rapport au public accueilli qui est souvent en grande difficulté sociale, qui a besoin de bien visualiser son orientation pour mieux l'appréhender, et qui montre souvent des troubles identitaires.

## II - 5. Les élèves <sup>1</sup>

Selon Marie Duru-Bellat, « l'hétérogénéité représente un vecteur d'égalité », qui favorise davantage la réussite et évite la stigmatisation des classes faibles. Le lycée Gaston Darboux est-il représentatif de cette hétérogénéité revendiquée par Marie Duru-Bellat ?

Depuis quelques années, un plus grand nombre d'élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> sont accueillis en mini-stages, visites, ou à l'occasion des Journées Portes Ouvertes ce qui témoigne d'une amélioration de l'image et d'une plus grande diversité des collèges d'origine dans le recrutement.

Nous pouvons noter l'accueil d'élèves issus des collèges classés en ZEP ou REP du département, d'autres originaires de 21 autres collèges du département. A ceux-là s'ajoutent des élèves provenant de réorientation en fin de seconde LGT et des élèves venant d'autres LP. Les élèves qui sont originaires d'un autre département sont peu représentés comme ceux issus de l'enseignement privé.

Malgré cette évolution, le lycée garde toutefois une image négative qui pèse fortement sur les représentations des élèves, des parents et des professionnels de l'éducation. « Changer l'image de l'établissement » était un des axes prioritaires du projet d'établissement 2006-2010, et sera un axe majeur du nouveau projet.

Le dernier Conseil d'Administration fait état d'une demande de classement de l'établissement en zone sensible pour que les moyens soient à la hauteur des besoins.

### ➤ Quelques chiffres :

#### Evolution des effectifs

	2005	2006	2007	2008	2009
Elèves	898	889	911	867	887

<b>Divisions</b>	35	34	35	35	35
------------------	----	----	----	----	----

### Origine scolaire des élèves de 1<sup>ère</sup> année de CAP

	2006	2007	2008
<b>3<sup>ème</sup> générale</b>	34,7%	45%	40%
<b>3<sup>ème</sup> d'insertion</b>	14,3%	2%	1%
<b>3<sup>ème</sup> technologique</b>	0%	0%	0%
<b>2<sup>nd</sup> GT</b>	0%	0%	0%
<b>1<sup>ère</sup> année CAP</b>	0%	6%	3%
<b>3<sup>ème</sup> SEGPA</b>	32,7%	41%	32%
<b>CIPPA</b>	10,2%	4%	3%
<b>Autres</b>	8%	2%	21%

### Origine scolaire des élèves de seconde professionnelle

	2006	2007
<b>3<sup>ème</sup> générale</b>	62,10%	76%
<b>3<sup>ème</sup> d'insertion</b>	7,40%	1%
<b>3<sup>ème</sup> technologique</b>	0%	0%
<b>2<sup>nd</sup> GT</b>	7,40%	7%
<b>2<sup>nd</sup> pro BEP</b>	12,80%	7%
<b>3<sup>ème</sup> SEGPA</b>	0,40%	2%
<b>Autres</b>	7%	9,90%

### Répartition des effectifs par sexe et par filière de formation

	2008		2009	
	garçons	filles	garçons	filles

<b>CAP : 1<sup>ère</sup> année</b>	28%	72%	29%	71%
<b>CAP : 2<sup>ème</sup> année</b>	32%	68%	22%	78%
<b>Term Bac pro 2 ans</b>	32%	68%	36%	64%
<b>2<sup>de</sup> Bac pro 3 ans</b>	9%	91%	34%	66%

### Publics scolarisés défavorisés en fonction du territoire

	2007	2008	2009
<b>LGT Darboux</b>	65,8%	64,5%	64,4%
<b>Département du Gard</b>	33,1%	33%	31,9%
<b>Académie de Montpellier</b>	29%	29,5%	29,3%
<b>France</b>	31,8%	32,5%	32,3%

### Répartition des étrangers en fonction du territoire

	2007	2008	2009
<b>LGT Darboux</b>	17,9%	16,3%	14,3%
<b>Département du Gard</b>	3,7%	3,2%	2,9%
<b>Académie de Montpellier</b>	3,7%	3,4%	3,3%
<b>France</b>	3,3%	3,2%	3,1%

### Taux d'absentéisme par mois et par section en % de 1/2 journée bulletin

en %	1 <sup>er</sup> année CAP	2 <sup>ème</sup> année CAP	3 <sup>ème</sup> DP	1 <sup>er</sup> Bac Pro 2 ans	Term Bac Pro 2 ans	2 <sup>de</sup> Bac Pro 3 ans	1 <sup>er</sup> Bac Pro 3 ans	Moyenne Lycée
<b>sept</b>	10,98%	12,6%	2,94%	12,42%	8,38%	5,41%	8,66%	8,39%
<b>oct</b>	12,44%	14,76%	4,94%	12,83%	12,69%	10,58%	10,64%	11,46%
<b>nov</b>	18,24%	19,49%	15,06%	19,80%	5,55%	18,67%	20,67%	16,79%
<b>déc</b>	21,48%	14,34%	20,86%	15,96%	5,46%	16,59%	20,96%	15,64%

<b>jan</b>	<b>11,37%</b>	<b>13,89%</b>	<b>7,16%</b>	<b>8,92%</b>	<b>18,76%</b>	<b>13,92%</b>	<b>4,83%</b>	<b>11,80%</b>
<b>fév</b>	<b>15,99%</b>	<b>6,01%</b>	<b>17,58%</b>	<b>7,43%</b>	<b>11,27%</b>	<b>13,85%</b>	<b>6,46%</b>	<b>10,41%</b>
<b>mars</b>	<b>13,70%</b>	<b>10,58%</b>	<b>12,49%</b>	<b>14,05%</b>	<b>6,79%</b>	<b>15,74%</b>	<b>14,21%</b>	<b>13,13%</b>

## **2<sup>ème</sup> CONSTAT :**

- Des équipes professionnelles, soucieuses du « bien-être » des adolescents qui travaillent dans le but de promouvoir leur réussite scolaire.
- Le taux de participation des familles aux élections de parents est particulièrement faible. Pour l'année scolaire 2009/2010, il est de : 1% ce qui n'est pas une représentation démocratique.
- Les projets de voyages scolaires échouent régulièrement pour des raisons liées aux caractéristiques sociologiques et culturelles des élèves.
- L'effectif de l'établissement reste globalement stable et se situe autour de 900 élèves.
- Avec les réformes, les BEP s'incorporent dans les bacs professionnels 3 ans ce qui va avoir un impact sur les chiffres nationaux par rapport à la sortie du système avec un minimum de qualification niveau V acquise.
- En 1<sup>ère</sup> année de BAC PRO en 2 ans, comme en 2<sup>de</sup> BAC PRO 3 ans, un pourcentage élevé de demandes qualifiées «de sécurité» qui ne se finalisent pas en termes d'inscription définitive. Ces filières accueillent une majorité de filles entre 66% et 91%.
- Un taux d'abandon de 8% en 2008 (départs en cours d'année) est constaté dans les premières années de chaque cycle. Depuis la rentrée, 8 départs dans les filières CAP, 34 en bac pro 2 ans, et 33 en bac pro 3 ans.
- Le taux moyen des absences a tendance à diminuer. Cela s'explique par les départs en cours d'année des élèves décrocheurs qui génèrent des taux d'absences très élevés aux mois de novembre et décembre.
- De très nombreuses situations de mal-vivre sont constatées par les services sociaux et de santé, en particulier pour les jeunes filles. L'infirmière fait le constat d'une diminution sensible de la prise en charge de leurs problèmes de santé et d'hygiène. Le taux d'absence aux cours d'E.P.S en est une conséquence, même si ce taux est aussi dû à

l'activité piscine qui ne remporte pas un grand succès auprès du public féminin et maghrébin de l'établissement.

- Le nombre de rationnaires est faible. Un nombre non négligeable d'élèves délaisse la restauration collective pour la consommation d'un « en-cas », et sort de l'établissement pour se rendre dans un petit snack où les situations problématiques se déchainent et retentissent en début d'après-midi dans l'établissement. Les nombreux retards en sont la preuve.
- Le pourcentage de publics scolarisés défavorisés est deux fois supérieur à la moyenne académique et nationale.
- Le pourcentage d'élèves étrangers scolarisés est cinq fois plus important que celui de la moyenne académique et nationale.
- Doivent rester cependant à l'esprit dans cette analyse les indicateurs relatifs à l'origine scolaire des élèves, à leur culture familiale, à leur appartenance au quartier, et à l'effet ghettoïsation.

## **III. LE CPE ET LA PROMOTION DE L'ASSIDUITE**

### **III - 1. Le CPE : chef du service vie scolaire**

#### **De la théorie à la pratique** <sup>8</sup>

Comme tous CPE, je prends racine dans la circulaire n° 82-482 du 28 octobre 1982 relative au rôle et aux conditions d'exercice de la fonction des conseillers d'éducation et des conseillers principaux d'éducation, qui définit mes trois domaines d'action :

*« ► Le fonctionnement de l'établissement : responsabilité du contrôle des effectifs, de l'exactitude et de l'assiduité des élèves, organisation du service des personnels de surveillance, mouvements des élèves. Il participe, pour ce qui le concerne à l'application des mesures propres à assurer la sécurité, notamment des élèves ;*

► *La collaboration avec le personnel enseignant : échanges d'informations avec les professeurs sur le comportement et sur l'activité de l'élève : ses résultats, les conditions de son travail, recherche en commun de l'origine de ses difficultés et des interventions nécessaires pour lui permettre de les surmonter :*

<sup>8</sup> <http://cpe.paris.iufm.fr/?lang=fr>

► *L'animation éducative : relations et contacts directs avec les élèves sur le plan collectif (classes ou groupes) et sur le plan individuel (comportements, travail, problèmes personnels) ; foyer socio-éducatif et organisation des temps de loisirs (clubs, activités culturelles et récréatives) ; organisation de la concertation et de la participation (formation, élection et réunions des délégués élèves, participation aux conseils d'établissement).*

*Dans ces trois domaines, l'action éducative du conseiller d'éducation et du conseiller principal d'éducation implique le dialogue avec les parents ou toutes personnes qui assument des responsabilités à l'égard de l'adolescent, collaboration nécessaire en vue de permettre à ce dernier de se prendre en charge progressivement. »*

Ainsi le CPE est un acteur essentiel de la vie à l'école. Selon Philippe Merieu, professeur des Universités et Directeur de l'Institut National de Recherche Pédagogique, le CPE « *joue un rôle essentiel quand il incarne un souci et sait le faire partager à tous les membres de l'équipe éducative* ». D'où l'organisation et la gestion du service vie scolaire, et la notion de travail en équipe avec tous les membres de la communauté éducative. Une organisation qui doit être explicitement définie et qui va permettre un meilleur suivi des élèves et une lutte efficace contre l'absentéisme.

Cette gestion est en rénovation permanente car les équipes se renouvèlent au moins à chaque rentrée scolaire, mais aussi en cours d'année comme nous le vivons actuellement au Lycée Darboux avec le départ de deux MRS.

Le CPE « *garantit la cohérence de la construction de la « cité scolaire » qui a besoin de la contribution de tous* », selon P. Merieu. Le CPE y contribue largement lorsqu'il organise et réorganise les emplois du temps hebdomadaire ainsi que les tâches à accomplir. Il doit être réactif et pouvoir réaménager le service dans le but de privilégier la sécurité des élèves dans un premier temps, puis dans

un deuxième temps de créer les meilleures conditions de vie individuelle et collective pour ces adolescents. Favoriser leur épanouissement personnel est essentiel car ainsi ils appréhenderont de manière plus motivée leur propre scolarité.

La collaboration du CPE avec toute la communauté éducative est cruciale. Elle doit être étroite, élaborée et dynamique. C'est dans ce contexte que je me positionne : avec les élèves, les parents, les équipes pédagogiques et plus particulièrement avec le Professeur Principal, avec la coordinatrice de la MGI et avec la Direction. Cette pratique s'articule autour des textes officiels, autour d'une dynamique personnelle de volonté du bien être de tout un chacun, mais également sur le Projet d'Etablissement.

Le Projet d'Etablissement 2010-2014 est en cours d'élaboration, il remplacera celui de 2006-2010 où les objectifs opérationnels étaient déclinés ainsi :<sup>1</sup>

- Une optimisation des performances des élèves et de leur ambition.
- Développer leur responsabilité, leur autonomie et le « vivre ensemble ».
- L'amélioration de l'image de l'établissement.

Plusieurs étapes doivent être mises en place pour prétendre atteindre ces objectifs qui sont toujours d'actualité en 2009. Des difficultés liées à « l'effet établissement » en parallèle avec « l'effet quartier », qui ne favorisent pas l'agencement des priorités. Actuellement nous travaillons tous à l'élaboration du nouveau projet d'établissement.

Nous, les CPE, avons réunis, tous les délégués du lycée, pour les informer dans un premier temps sur le travail à mettre en place avec leur camarade en leur imposant un cadre horaire (heure de vie de classe), en leur donnant un outil de travail pour récolter leurs propositions et autres, et en leur donnant rendez-vous une semaine après pour réunir leurs idées, échanger leurs propositions, et les mutualiser dans le but de les présenter à la Direction qui a impulsé ce travail.

Œuvrer tous ensemble pour élaborer le projet d'établissement permet d'impliquer tous les membres et le diagnostic sera partagé. Avoir participé à la définition des objectifs à atteindre en prenant en compte l'effet établissement, est

essentiel pour que chacun devienne acteur dans son établissement. Il va de soi que ce projet d'établissement rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, définit, au niveau de l'EPL, les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique. Inscrit dans le cadre de l'autonomie des EPL, le projet d'établissement fixe la politique éducative de l'établissement. Le conseil pédagogique est l'instance privilégiée de cette démarche. Il sert à exprimer la volonté collective d'une communauté particulière et à assurer la cohérence de ses actions avec ses valeurs.

### **Le Projet de Service Vie Scolaire :**

Le projet de service vie scolaire est inclus dans un des volets du projet d'établissement. Il permet de faire un état des lieux, de souligner les points forts et les points faibles, et de travailler en concertation avec les membres de l'équipe.

Le CPE est tenu à ces demandes institutionnelles et il lui appartient de tout mettre en œuvre pour y répondre au mieux. Ce n'est pas suivre la règle, mais comprendre que la règle est nécessaire et que seul un cadre peut nous aider dans la gestion de nos missions.

De plus je dirais que notre devoir d'exemplarité débute ici avec la mise en place d'un cadre. C'est dans cet état d'esprit que le Projet de Service Vie Scolaire peut trouver une légitimité inconditionnelle grâce à des objectifs définis.

### **Accueil des personnels : Premier devoir d'exemplarité du CPE en qualité de chef du service vie scolaire:**

Tout d'abord, le CPE se présente à son équipe, il est le chef du service vie scolaire, il explicite ses missions et ses responsabilités dans le but de faire connaître son métier à son équipe avec une prise de conscience de la responsabilité de chacun lorsque nous travaillons avec et auprès d'adolescents.

Deux temps sont importants : Le premier, la rentrée scolaire avec l'intégration du CPE dans une équipe vie scolaire préexistante ou en mutation. Dans un deuxième temps, lors du recrutement de nouveau personnel dans l'équipe en cours d'année scolaire. Dans ces deux cas le CPE doit être preuve de professionnalisme, d'éthique et d'exemplarité. Être à l'écoute et observer sont les maîtres mots lorsque nous sommes dans le cas où le CPE arrive dans son nouvel

établissement d'affectation. Voilà ce que j'ai vécu en arrivant au lycée Gaston Darboux : observation et intégration en privilégiant un certain professionnalisme en cours de développement.

Après une période d'observation qui s'est accompagnée de la recherche de mon identité professionnelle dans un établissement inconnu, dans un département méconnu, éloigné de mes racines, je me suis adaptée à mon environnement de façon naturelle. Après quelques mois je peux annoncer que je suis plus armée pour ma future mutation. Le développement de mes capacités d'adaptation s'est imbriqué avec une vision globale des dysfonctionnements du service vie scolaire. Ceux-ci sont dus à la gestion du service et non pas au personnel. Les problématiques découlent de la multiplicité des contrats et donc de la place de chacun dans l'équipe. Un renouveau compliqué à gérer et une réponse à apporter à tous ces dysfonctionnement : Le CPE Chef du Service Vie Scolaire.

#### ✚ **Prise en charge du service ou éléments de réponses :**

Pour stimuler les équipes, il est nécessaire de définir les objectifs de chacun, et d'évaluer les résultats attendus par tous. Le CPE crée un cadre, fournit les outils, gère l'équipe en étant attentif aux demandes et aux besoins, tout en privilégiant les besoins du terrain. Il doit tenter de concilier priorités professionnelles et données privées. Une première réunion pendant la période des permanences du mois d'août avec un ordre du jour défini et en liaison avec l'accueil des élèves permet de préciser l'objectif premier de la rentrée scolaire : accueil, accompagnement, sourire et professionnalisme.

Le CPE rencontre les surveillants individuellement ou leur demande de mettre par écrit leur impératif personnelle (poursuite d'étude, préparation aux concours,...) dans le but de créer rapidement un **emploi du temps hebdomadaire**. Cela permettra à chacun d'être sensibilisé à son temps de présence dans l'établissement. (Voir annexe)

Lorsque le CPE est détenteur d'un maximum d'informations liées au terrain, il constitue un **emploi du temps postes** (EDT postes) qui justifiera la présence du surveillant à un poste prédéfini en fonction d'un horaire adapté. (Voir annexe)

Ces deux outils sont incontournables, et le CPE est garant de leur bon fonctionnement, d'où la nécessité de rester vigilant et de ne pas hésiter à revoir les EDT postes. Il est évident que dès que les EDT sont stabilisés, les surveillants sont encadrés et un sentiment d'investissement s'installe. Ce passage par l'appropriation des postes est légitime et souhaité pour installer le surveillant dans son travail.

Pour perfectionner et professionnaliser le service vie scolaire il est impératif de définir ce qui est attendu à chaque poste en tenant compte des spécificités de l'établissement. **La définition des postes** impose un cadre précis avec des demandes précises. (Voir annexe).

La transmission verbale reste capitale d'où l'intérêt de faire une ou deux réunions vie scolaire (de façon à voir tous les membres de l'équipe sans s'imposer sur leur temps libre), et fournir à chacun une copie de ladite définition. Informé, encadré, et averti, le surveillant devient un personnel plus efficace.

Autre outil : **les classes en responsabilité.** (Voir annexe). L'investissement professionnel du surveillant peut être mieux construit s'il se sent investi d'une mission particulière. Avoir des classes en responsabilité déclenche un sentiment d'acquisition et ainsi une responsabilisation en conséquence. Le surveillant prend sa tâche à cœur et assure un suivi collectif et individuel des élèves. Il est le référent de ses classes et il instaure un climat de confiance, mais aussi un cadre resserré dans la gestion des absences et des retards.

Ce travail en lien avec le CPE est à l'origine d'une efficacité et d'une efficience dans le suivi des élèves. Il est entendu que le CPE est à l'initiative de cette prise en charge en définissant les attentes : contrôle des carnets de liaison, gestion des retards et des absences, information et liaison avec le CPE, collaboration avec le CPE lors d'une intervention pour une heure de vie de classe si le service le permet, etc. Le CPE impulse un dynamisme qu'il véhicule aussi.

#### **Le travail en équipe entre CPE :**

Le but du travail en équipe est de résoudre une question, d'atteindre un résultat, un objectif commun et partagé dans le cadre de nos missions et en lien avec le projet de service. Il est fécond dans la mesure où sont respectées quelques conditions fondamentales :

- ✚ Avoir un but commun et un intérêt partagé pour le même objectif à atteindre, ce qui détermine la méthode de travail.
- ✚ Être complémentaire dans les compétences et les expériences, savoir les partager et les transmettre. Cela préconise d'avoir une capacité d'écoute et d'adaptation.
- ✚ Avoir une responsabilité partagée. Les CPE doivent supporter les conséquences positives et négatives du travail effectué au sein du groupe et des réalisations qui s'ensuivront.
- ✚ Avoir la même référence sur les procédés opératoires communs, les mêmes règles et des modes de fonctionnement similaires.

Il est évident que la nature humaine de chacun peut s'exprimer, mais il est du devoir de chacun de miser sur des pratiques identiques de façon à générer une cohésion au sein de l'équipe vie scolaire, mais aussi auprès des élèves. Cette pratique valorise fortement ceux qui y participent, enrichit les expériences et les connaissances, développe le sens des vraies solidarités, renforce le sentiment d'un "nous commun". Ce sont là des fruits du travail d'équipe.

Cette année, au lycée Gaston Darboux, nous travaillons en osmose avec mes collègues, mais cette pratique n'existe que depuis peu puisque les différents remplacements ont malmené la prise en charge globale du service. Tout reposait sur les épaules du plus ancien sur le poste, mais la récente implication des trois CPE favorise une mise en place élaborée de références communes, des demandes et des pratiques. La dernière réunion avec les surveillants en présence des trois CPE a prouvé la force du travail complémentaire. Cette collaboration est efficiente, et ressentie par les surveillants comme un corps. Ce bilan permet de dire que la cohésion est nécessaire, et qu'elle est une source pour générer un travail d'équipe rentable.

### **III - 2. Le CPE : gestionnaire des ressources humaines/ le travail en équipe <sup>11 et 12</sup>**

#### ➤ **Gestion des ressources humaines/ Le travail en équipe :**

#### **Définitions :**

- **Gestion** : action, manière de gérer, d'organiser, d'administrer, de diriger.

- **Ressources** : moyens et/ou compétences.
- **Humaines** : bon pour ses semblables, relatif à l'homme.

**11** <http://www.journaldunet.com/>

**12**<http://www.journaldunet.com/management/efficacite-personnelle/dossier/devenir-un-meilleur-manager-de-a-a-z/devenir-meilleur-manager-de-a-a-z-a-animer-une-equipe.shtml>

La gestion des ressources humaines est donc « *une activité qui doit tendre à améliorer une communication transversale, tout en faisant respecter l'organigramme de l'établissement.* »

Le CPE, gestionnaire des ressources humaines, doit gérer de nombreux domaines et intervenir à tous les stades de la « vie » de son équipe vie scolaire :

Le recrutement, la gestion des carrières (être attentif à l'évolution professionnelle du personnel), la formation, dans laquelle il a un rôle à jouer, l'évaluation des performances (grâce aux indicateurs), la gestion des conflits, la motivation et l'implication du personnel, la communication, les conditions de travail, etc.

Pour valoriser les compétences, la motivation, l'information et l'organisation, il est important que le CPE soit attentif lors du recrutement en évaluant le niveau de compétence et la motivation. Il doit également former afin d'améliorer l'efficacité. Il doit imposer un cadre pour que le collaborateur puisse comprendre qu'il est important d'effectuer son travail du mieux possible puisqu'il facilitera son quotidien professionnel.

Le CPE doit être capable, et cela est essentiel, de faire preuve de « *motivation positive comme de motivation négative* ». C'est-à-dire qu'il doit être capable de récompenser son personnel mais aussi de le sanctionner. Je m'explique : primer une situation, féliciter pour une initiative, conduit le personnel à une motivation positive. Le sanctionner par une réprimande, un rappel à l'ordre et à l'efficacité, peut déclencher une démotivation, mais celle-ci n'est que temporaire. Cette démotivation fait appel au principe de responsabilité et d'exemplarité, elle renvoie l'individu au groupe, et comporte la notion d'équité qui est vitale dans le groupe vie scolaire comme dans tout groupe. Effectivement un sentiment d'injustice peut mettre en danger la dynamique d'un groupe.

Il est évident que le personnel de la vie scolaire doit être informé sur

l'accomplissement de ses tâches. Il a une définition précise de l'évolution et des objectifs à atteindre. Dans ce cas précis, l'accent est porté sur la lutte contre l'absentéisme. Tous les outils détaillés dans la précédente partie (Prise en charge du service ou éléments de réponses) sont des moyens pour atteindre cet objectif : La promotion de l'assiduité. Tout doit être explicité au sein de l'équipe vie scolaire.

Un réel effort est fourni car les membres sont volontaires, investis et dynamiques. Il est compliqué d'avoir des résultats nets sur de réel progrès au niveau de la présence des élèves dans toutes les classes, mais dans le détail, on voit bien que dans certaines classes le travail commence à porter ses fruits. Cela reste fragile mais des actions sont en cours. Je détaillerais mes actions dans la partie III lorsque je détaillerai mes actions auprès d'une de mes classes en responsabilité.

Le CPE, fonctionnaire de l'Etat, a un devoir d'exemplarité. La ponctualité, l'assiduité, arriver avant et partir après le personnel vie scolaire (si possible dans l'idéal), suivre les textes, prendre racine dans le règlement intérieur, savoir écouter, réagir en conséquence, innover, etc. Cette liste ne sera jamais exhaustive puisque je pense que la personnalité de chacun prend part aussi à cette description.

Le CPE, Chef du service vie scolaire, est dans l'obligation de créer des stratégies pour que le travail en équipe soit efficace et efficient. Il a sûrement, et je le pense vraiment, des aptitudes innées pour propulser une dynamique de groupe, créer un climat de confiance et de travail. De plus il bénéficie de nombreuses études qui pourront expliquer, guider, aider, améliorer, modeler son professionnalisme. Par exemple :

- Savoir manager : faire appel à son intuition sans abandonner tout raisonnement logique. L'intuition peut être un complément.
- Savoir susciter les initiatives dans son équipe, développer la créativité ne peut exister que dans un climat propice. *"Il faut tout d'abord arriver à vaincre la peur de ses collaborateurs qui ne savent pas toujours s'ils sont autorisés à prendre des initiatives et si c'est dans leur périmètre de responsabilités"*, explique Vincent Guibert, consultant en organisation chez ACDE Conseil et co-auteur du livre "Comment manager".

- Faire appliquer une décision signifie qu'il faut préparer en amont une démonstration, et expliciter le pourquoi de cette décision.
- Le point sur certaines remarques que le CPE entend trop souvent :

*« Ces petites phrases qui vous agacent... et comment y répondre*

- *« Je ne suis pas capable »*
- *« ça ne marchera jamais »*
- *« c'est inapplicable »*
- *« on n'a jamais fait comme ça »*
- *« c'est toujours pareil »*
- *« moi, je n'aurais pas fait comme ça »*
- *« il n'y a pas de solution »*

*Ressassées, ces remarques peuvent vite empoisonner le quotidien au bureau. Elles sont souvent issues de raisonnements automatiques et un peu simplistes, poussent au défaitisme et font rarement avancer le débat. Voici que penser pour être dans un échange plus constructif. "Il faut sortir d'une pensée dichotomique : rien n'est tout blanc ou tout noir, une solution n'est pas soit parfaite soit nulle. Elle est au contraire un processus que l'on améliore en permanence" », souligne Patrick Amar, auteur de "Psychologie du manager". »*

Comme manager, le CPE doit être exigeant envers lui-même avant de l'être envers les autres. Encore une fois le devoir d'exemplarité montre sa complexité. Être un guide implique d'ouvrir et de montrer le chemin à suivre. Imposer un cadre précis, comme vu précédemment, et susciter la prise d'initiatives dans ce cadre, cela passe par la reconnaissance de compétences et d'une marge d'autonomie du personnel. Le CPE doit parfaitement assumer son rôle de référent sinon il prend le risque qu'un collaborateur doté de plus de leadership prenne sa place. Ce qui déclencherà forcément une situation conflictuelle.

Le rôle du CPE, au niveau de la gestion de l'équipe vie scolaire avec les responsabilités administratives liées à cette mission, est multiple et ne se résume sûrement pas à être un Chef de Service. C'est la définition complexe de ce rôle qui va circonscrire son épaisseur. Des qualités humaines induiront un relationnel

humain sans pour autant nuire au bon déroulement du travail demandé.

Il est indispensable de ne pas oublier de parler de l'autorité. « *L'autorité est devenue une notion assez péjorative dans la bouche des gens.* » d'après Maurice Thévenet, professeur de management à l'ESSEC et au CNAM.

Etre directif sans abuser de son autorité, c'est possible. Il ne faut pas confondre autorité et autoritarisme. Il est souhaitable que le management soit directif, avec des conseils, des objectifs limités et un contrôle fréquent. Cela se fait de façon hebdomadaire lorsqu'en fin de semaine l'équipe imprime le bilan des absences de la semaine par exemple.

Lié à cette autorité, le management du CPE doit trouver son équilibre entre un comportement instrumental et un comportement relationnel, entre une gestion orientée sur les tâches, et une gestion orientée sur les relations humaines de façon à optimiser le fonctionnement du service Vie Scolaire.

### **III – 3. Comment lutter contre l'absentéisme avec l'équipe vie scolaire :**

#### **➤ Les difficultés liées aux élèves:**

Le choix des sections tertiaires se fait trop souvent par défaut pour bon nombre d'élèves. Il en résulte des stratégies d'orientation mal adaptées qui se portent sur les sections à forte capacité d'accueil pour être sûr d'obtenir une place mais sans projet professionnel construit. Les motivations semblent centrées autour des aides sociales : recherche d'acquisition du certificat de scolarité, demande de bourses.

L'orientation choisie répond aussi à la faible mobilité au manque d'ambition et à la peur ou à la difficulté de s'éloigner du domicile familial. L'école n'est plus perçue comme un véritable ascenseur social par une part importante de nos élèves et leurs parents, ce qui fait défaut à l'Institution, sans que cette dernière ne puisse répondre à cette problématique lié au marché du travail.

Les raisons familiales face aux contournements des exigences scolaires, dans le but de soutenir leur enfant face à une Institution qui leur est étrangère.

Manque d'investissement de l'élève dans sa scolarité. Soit par manque d'appropriation de sa filière, soit parce que sa scolarité n'a toujours pas de sens et que son projet personnel n'est pas construit.

Cette énumération de difficultés se réfère aux élèves, mais les membres de l'équipe vie scolaire doivent être capable de connaître et reconnaître ces problématiques.

➤ **Les difficultés liées aux personnels de la vie scolaire:**

La multiplicité des contrats, les contraintes professionnelles (horaires, internat, public difficile, travail en équipe, etc.), la précarité des contrats, la non professionnalisation, plus précisément l'impossibilité d'aboutissement professionnel quel que soit le contrat (sauf pour ceux qui souhaitent passer des concours de l'Education Nationale).

Tout autant de freins qui peuvent avoir une influence conséquente sur l'attitude professionnelle des surveillants en poste. D'où la vigilance accrue lors du recrutement accompagnée d'explications claires et précises sur les points énumérés ci-dessus.

➤ **Des pistes, des ouvertures, des propositions :**

Informers les élèves dès le collège sur l'orientation possible : Mise en place du projet personnel d'orientation en lien étroit avec le Conseiller d'Orientation Psychologue et le Professeur Principal au cours des Entretiens Personnels d'Orientation (EPO) obligatoires. Prendre en compte la connaissance de soi, des formations possibles et des métiers.

Travailler sur une meilleure adaptation du nouveau lycéen dans son nouveau cadre de vie, avec un travail d'éducation à l'autonomie et à la responsabilité.

Suivre les directives ministérielles au sujet de la Réforme des Lycées, ce qui aidera le jeune lycéen à trouver la filière la mieux adaptée à ses compétences et à

ses choix de futur métier. La revalorisation des filières professionnelles donnera lieu à un changement du regard de notre société, ce qui aura un impact direct sur nos élèves. Le diplôme ainsi reconnu au niveau professionnel ne pourra qu'encourager le jeune. Le marché de travail étant un facteur capital.

Encadrer les adolescents qui ont déjà assez de problèmes avec eux-mêmes, et qui ont besoin de repère. La Vie Scolaire avec son outil de prédilection, le Règlement Intérieur, est un élément de réponse. La fiche de suivi individuelle est aussi un outil mis en place mais dans un espace temps limité.

Mettre tout en œuvre pour communiquer et partager avec les familles. Les impliquer dans la vie de l'établissement, lors de manifestations particulières comme la journée portes ouvertes.

Par rapport au fonctionnement de la vie scolaire : Créer un cadre de travail strict et clairement explicité. Créer, utiliser, améliorer, inventer les outils nécessaires liés au fonctionnement de la vie scolaire. Valoriser les actions positives et réprimander tout ce qui perturbe le bon déroulement.

Tout cela incombe au CPE qui doit être dans son rôle de chef de service vie scolaire tout en étant un gestionnaire des ressources humaines efficace et efficient. L'ensemble de ces dispositions permettra un suivi de l'élève plus payant et plus effectif et la lutte contre l'absentéisme y trouvera son compte. Cette lutte est associée à la réussite scolaire des élèves d'où son importance pour tous les membres de la communauté éducative.

La déclaration du Président de la République le 24 mars 2010 prouve la volonté de lutter contre l'absentéisme scolaire. Un élément de solution peut-être, mais ce qui est évident c'est la prise de conscience de ce fléau et la mise en œuvre de nouvelles actions pour venir en aide à l'Institution Scolaire : *« Nicolas Sarkozy a promis mercredi de lutter contre l'absentéisme scolaire en réclamant des "sanctions effectives" contre les parents comme la suppression des allocations familiales et souhaité que les élèves difficiles soient placés dans des établissements spécialisés. "L'absentéisme scolaire est un fléau. La responsabilité des parents doit être engagée, les sanctions en matière d'allocations doivent être effectives", a dit M. Sarkozy dans sa première déclaration après la lourde défaite de la droite aux élections régionales.*

*"Les jeunes qui ne peuvent pas suivre une scolarité normales seront placés dans des établissements adaptés où ils ne perturberont plus la vie des autres et où ils feront l'objet d'un accompagnement spécifique", a-t-il ajouté devant la presse, à l'issue du Conseil des ministres. »* <sup>13</sup>

**13** <http://www.lepoint.fr/actualites-societe/2010-03-24/sarkozy-promet-de-lutter-contre-l-absenteisme-scolaire/920/0/437023>

### **III - 4. L'autonomie du CPE : 2SC3 une de mes classes en responsabilité :**

La seconde secrétariat-comptabilité du baccalauréat professionnel en trois ans est l'exemple type de tous les malaises, de toutes les contraintes, de tous les problèmes cités en amont.

C'est une classe qui à l'étiquette « poubelle », qui voit son effectif augmenté dans les premières semaines de l'année scolaire avec un remplissage par les fiches PAM, d'élèves qui restent sur le bord du chemin, sans avoir de vraies solutions ni de vraies ambitions tout du moins dans cette filière du tertiaire. Cela est très perturbant en début d'année pour les élèves qui ont fait le vœu de cette filière, mais aussi pour les équipes, notamment l'équipe pédagogique qui effectue une rentrée non pas sur une semaine, mais sur trois ou quatre semaines.

Pour ma part, ces arrivées au compte-goutte ont été troublantes. J'ai vu à quel point les élèves étaient perdus et désorientés, et même leur démotivation puisqu'ils n'avaient pas obtenu l'affectation demandée.

J'ai accueilli au mieux ces élèves avec l'équipe vie scolaire, qui grâce à son expérience dans ce lycée professionnel, a pu m'épauler et m'aiguiller.

J'avais bon espoir, un peu naïvement de part ma méconnaissance du lycée professionnel, de rencontrer les parents lors de la réunion parents-professeurs, puisque j'avais un objectif, celui d'explicitier ce qui est attendu au niveau du règlement intérieur. Mais seul un parent a fait le déplacement. La surprise et la déception sont les deux sentiments que j'ai expérimentés à ce moment-là.

Par la suite cette classe a concentré un niveau d'incivilité et d'insolence envers les enseignants qui a déclenché une réunion où toute l'équipe pédagogique était présente. La première démarche a été la sanction décidée par Mme Gandin suite à ma demande et celle du professeur principal de la 2SC3. Quatre élèves ont eu une exclusion temporaire de 3 jours ce qui a eu un impact sur le reste de la classe qui a pris conscience qu'il y avait des limites qu'il ne fallait pas franchir.

Des difficultés supplémentaires se sont annoncées lorsque, en collaboration avec le PP, nous avons décidé que le retour sur l'établissement de ces élèves exclus ne se ferait qu'avec la rencontre des familles. Cette décision est en lien direct avec la sanction, celle-ci ne peut être éducative que si un suivi personnalisé est mis en place. Malgré une communication téléphonique et un envoi de courrier, une seule famille sur quatre a honoré son rendez-vous.

J'ai dû utiliser un des moyens du CPE, qui n'est pas négligeable même s'il n'est pas quantifiable, c'est la persuasion. Ce travail de patience, et de longue haleine a abouti à des rencontres très fructueuses, en partenariat avec le PP et la coordonatrice de la MGI, où les parents se sont réconciliés avec l'école, où l'élève a vu que l'on prenait en compte sa parole, et où un projet personnel a vu naissance.

Voilà comment a débuté ma vie de Conseillère Principale d'Education. Pourquoi raconter ce démarrage ? Tout simplement parce qu'il me semble être révélateur de tout ce que j'ai énuméré comme freins dans ce mémoire professionnel. Et parce qu'il me permet de dire que si la prise en charge de l'élève est globale et en collaboration avec les partenaires clés, nous sommes en droit d'attendre des résultats.

Grâce à l'investissement de chacun dans la prise en charge individuelle mais aussi collective des élèves de la 2SC3 (la gestion des surveillants, les heures de vie de classe, les questionnaires personnels, les entretiens individuels, le questionnaire bilan du premier semestre où l'élève imagine son bulletin du second semestre, et dernièrement le bilan de mi-2<sup>d</sup> semestre) le taux d'absences diminue, les comportements, et les résultats scolaires s'améliorent.

## Evolution du nombre de punitions pour la 2SC3

	Exclusions de cours	Les retenues	Signalement d'incidents
<b>1<sup>er</sup> semestre</b>	18	36	13
<b>2<sup>d</sup> semestre</b>	10	17	6

## Evolution du nombre de sanctions pour la 2SC3

	Exclusions temporaires	
<b>1<sup>er</sup> semestre</b>	13	(11 pour comportement, 2 pour insolence)
<b>2<sup>d</sup> semestre</b>	2	(1 pour insolence, l'autre report de retenue non faite)

## Pourcentage des absences en demi-journée bulletin par mois pour la 2SC3

septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars
4,28%	14,67%	25,85%	23,60%	16,99%	10,4%	18,73%

Cette baisse du taux d'absence amorcée en décembre se concrétise en février, et se poursuit malgré ce que révèlent ces chiffres. Une seule élève absente fait évoluer ces chiffres en mars. Les chiffres des punitions et des sanctions sont éloquentes. La baisse d'incivilités, de manquements au règlement intérieur, est conséquente. La mise au travail des élèves est bien engagée mais toute l'équipe éducative doit être vigilante pour que ses efforts soient maintenus.

L'autonomie du CPE s'exprime lorsqu'il organise, prépare et anime des heures de vie de classe dans un but préventif. Il ne peut utiliser cette liberté que si le fonctionnement de l'équipe vie scolaire est optimisé. Les collaborations, les échanges, les sollicitations, les recherches de données, le relationnel, permettent d'aboutir à la mise en place d'actions pertinentes qui auront un impact individuel

et/ou collectif sur l'élève. Tous les outils utilisés lors des heures de vie de classe, en binôme avec le professeur principal, ou avec la coordonatrice de la MGI, sont disponibles dans l'annexe. Pour les élèves de la 2SC3, cette autonomie du CPE combiné à une volonté de lutter efficacement contre l'absentéisme, a été un moteur essentiel.

## IV. Conclusion

Etre Conseillère Principale d'Education est un travail gratifiant. Il me semble qu'une des principales qualités est de savoir s'interroger et ne pas hésiter à remettre en cause ses propres pratiques. Il est évident qu'il est capital de s'adapter au contexte et que par conséquent il est impossible de calquer des pratiques.

Par contre les fondamentaux restent. Les textes : la circulaire du CPE, la circulaire sur l'obligation scolaire, celle sur le contrôle et promotion de l'assiduité des élèves soumis à l'obligation scolaire, la circulaire relative aux assistants d'éducation et celle relative au recrutement (voir bibliographie). Ce cadre légal exige une application stricte où le CPE doit trouver son fonctionnement en prenant en compte l'effet établissement, le public scolarisé, et les équipes en charge de l'éducation.

Mon choix d'être CPE s'est concrétisé cette année. J'expérimente une réelle satisfaction sur le terrain, je vois que parfois les actions sont efficaces et que parfois les objectifs fixés ne sont pas atteints, mais la frustration est ponctuelle, passagère et utile puisqu'elle m'autorise à trouver, et à développer de nouvelles stratégies.

La promotion de l'assiduité dans un établissement professionnel comme le Lycée Gaston Darboux est un réel challenge. C'est un travail de longue haleine et la valorisation de la voie professionnelle va aider au changement des habits. L'Institution se questionne et tente d'apporter des réponses qui sont en adéquation avec l'évolution de notre société. La réforme des lycées entamée en 2009, et sa

mise en place à la rentrée 2010 répond aux attentes de notre jeunesse qui souhaite trouver des solutions efficaces et reconnues pour entrer dans les meilleures conditions dans le marché du travail.

Effectivement il ne faut plus penser l'Ecole comme il y a trente ans, il faut regarder le présent et surtout l'avenir pour que l'Institution réponde aux attentes de notre société : former le citoyen. C'est l'objectif majeur car cette jeunesse est notre avenir.

Convaincre, le pouvoir de convaincre lié à l'effet pygmalion sont mes atouts et je les utilise à bon escient. Je crois vraiment au potentiel de chacun, et à la collaboration positive des équipes qui génère une dynamique qui ne peut que stimuler l'adolescent et l'aider dans la mise en place de son projet personnel.

Le projet définit, l'élève devient acteur de sa scolarité, et il est sur le chemin de la réussite quel que soit sa filière. Travailler sur l'assiduité c'est travailler sur les problématiques sociales et familiales, le choix de la filière, le ressenti de l'adolescent, l'estime de soi, le rappel à la règle sur l'obligation scolaire et le devoir d'assiduité, le projet d'orientation professionnelle.

Il faut guider l'adolescent tout en privilégiant l'autonomie de ce dernier. Mais celle-ci ne s'acquiert que lorsque son projet personnel est ficelé. L'assiduité mène à la réussite scolaire et au-delà à l'autonomie de l'élève que sera mieux armé pour affronter le difficile marché du travail.

# ANNEXE

Année scolaire 2009/2010

Lycée Professionnel G. Darboux  
NÎMES

## Fiche de communication

DATE : 04 NOVEMBRE 2009

DE : Mme Sanchez Béatrice CPE

A : L'équipe pédagogique de la classe 2CS3

Message :

Cher(e)s collègues,

Suite à la réunion de l'équipe pédagogique du 13 octobre 2009, je reviens vers vous avec un questionnaire synthétique dans le but de mesurer l'impact des décisions prises.

Je vous demande de bien vouloir y répondre et de me le déposer au plus tard le mardi 10 novembre (mon casier se trouve au secrétariat administratif, sinon à mon bureau) dans le but de mieux préparer l'heure de vie de classe qui aura lieu le vendredi 13 novembre avec Mme F professeur principal de la classe, l'enseignant qui les aura à ce moment-là et moi-même.

En vous remerciant par avance de votre implication,

Bien cordialement,

Mme Sanchez

## Questionnaire personnel pour la classe de 2SC3

	Eléments positifs + + + + +	Eléments négatifs - - - - -	Propositions pour améliorer la situation
Ambiance de la classe			
Comportements individuels			
Travail			
Assiduité			
Autre (vie dans l'établissement, ....)			

Année scolaire 2009/2010

Lycée Professionnel G. Darboux

NÎMES

**Bilan du début d'année pour la classe 2SC3**

**Heure de Vie de Classe du 13 novembre**

**2009**

Groupe :	Points positifs +++++	Points négatifs -----	Eléments de propositions pour améliorer la situation de la part des élèves
Ambiance de la classe			

Comportements en classe			
Travail en classe			
Assiduité			
Autre .....			

## CALENDRIER DE SUIVI DE LA CLASSE 2SC3

DATE	EVENEMENT	QUI?	n° doc
13/10/2009	REUNION : problèmes	équipe pédagogique	1
16/10/2009	prise de RdV	PP, MGI, et CPE	pour le 22/10/09
20/10/2009	réunion parents-profs	1 seul présent	
22/10/2009	Rencontre avec les parents:	M Assma	2
	retour au lycée après 3 jours d'exclusion pour comportement	M Sophia	
		O Elham	
		R Olayya	
04/11/2009	remise fiche com + questionnaire	équipe pédagogique	3
10/11/2009	retour fiche profs		
13/11/2009	Heure de vie de classe 1/2 groupe	PP, MGI et CPE	questionnaire
17/11/2009	retour à l'équipe pédagogique par le PP	enseignants	analyse bilan
décembre	Heure de vie de classe 1/2 groupe	PP, enseignante	questionnaire
janvier	Lecture du bulletin semestriel et imaginer le bulletin du 2 <sup>d</sup> semestre	MGI et CPE	Questionnaire projection
mars	Bilan mi 2 <sup>d</sup> semestre	MGI, PP et CPE	Questionnaire
Mars/avril	Travail sur la méthodologie	MGI et CPE	Outils MGI

*Fiche de communication*

DATE : 12 février 2010
DE : Mme Sanchez Béatrice
A : L'équipe pédagogique de la classe 2SC3
Message :  Cher(e)s collègues, Je vous sollicite dans le but de faire un point sur la classe 2SC3 : Un bilan de mi- semestre note et comportement. Je vous joins un tableau individuel que vous remplirez et me transmettez avant le 16 mars 2010. <b><u>IMPERATIF</u></b> Il est important de faire ce bilan qui est en continuité avec le travail fait auprès de ces élèves avec Mme H coordinatrice MGI et Mme F PP de la classe. De plus il m'est nécessaire dans le but d'animer d'une heure de vie de classe. Je compte sur vous  Bien cordialement Mme Sanchez

Nom :

Prénom :

Classe :

### MES RESULTATS SCOLAIRES au 1<sup>er</sup> semestre

#### 2- Je donne mon avis sur mon bulletin scolaire du 1er semestre

- Il correspond à ce que j'attendais parce  
que.....  
.....
- Il ne correspond pas à ce que j'attendais parce  
que.....
- Je suis satisfait(e) parce que  
.....
- Je suis déçu(e) parce  
que.....
- Je ne suis pas d'accord parce  
que.....

#### Je juge l'ensemble de mes résultats :

très bons ○ bons ○ moyens ○ insuffisants ○ très insuffisants ○

#### 3- Je réussis particulièrement bien dans les matières suivantes :

Matières	Pourquoi ?

#### 4- J'ai des difficultés dans les matières suivantes :

Matières	Pourquoi ?

Je peux trouver de l'aide dans ces matières auprès  
de .....

-----  
-----  
-----



Nom :

Prénom :

Classe :

## Questionnaire bilan mi-2<sup>d</sup> semestre

Coche les réponses de ton choix et complète les phrases

### 1- Le lycée :

Dans le lycée, je me sens :

- à l'aise
- en sécurité
- mal à l'aise
- inquiet(e)
- perdu(e)
- autre choix :.....

### 2- La classe :

Dans la classe, je me sens :

- à l'aise
- intégré(e) à l'ensemble de la classe
- intégré(e) à un petit groupe
- mal à l'aise
- isolé(e)
- autre choix :.....

Je trouve le niveau de la classe :

- bon
- moyen
- médiocre
- autre choix :.....

Je trouve l'ambiance de la classe :

- bonne
- moyenne
- difficile
- autre choix :.....

Voici ce que je vis bien dans la classe :.....

.....

Voici ce que je vis mal dans la classe :.....

.....

Voici ce que je voudrais voir améliorer et comment :.....

.....

### 3- Mon comportement d'élève

#### En classe :

Je suis toujours présent(e)  Je suis un peu absent(e)  Je suis très souvent absent(e)   
Je suis à l'heure  Je suis souvent en retard   
J'oublie souvent mes affaires de cours

#### Pendant les cours:

Je suis attentif (attentive) <input type="checkbox"/>	Je bavarde trop avec mes voisins <input type="checkbox"/>
Je n'écoute pas <input type="checkbox"/>	Je suis parfois gênant(e) pour la classe <input type="checkbox"/>
Je rêve <input type="checkbox"/>	Je travaille <input type="checkbox"/>
Je participe, je pose des questions <input type="checkbox"/>	Je n'ose pas poser des questions <input type="checkbox"/>

#### J'effectue mon travail personnel (leçons, devoirs):

À chaque fois <input type="checkbox"/>	jamais <input type="checkbox"/>
De temps en temps <input type="checkbox"/>	uniquement quand un contrôle est annoncé <input type="checkbox"/>

#### Ce que j'ai changé :

Mon assiduité   
Mes résultats   
Mon comportement   
Rien

#### Est-ce que je veux encore progresser dans ma scolarité ?

Oui  non

#### Si oui, sur quoi je vais me concentrer, et comment je compte faire :

.....

.....

.....

## BILAN MI 2<sup>d</sup> SEMESTRE INDIVIDUEL

Nom	Prénom	objectif de note fixée par l'élève	note mi- semestre	comportement	objectif pour la fin du semestre
français					
histoire/géographie					
comptabilité					
informatique					
comptabilité					
mathématiques					
bureautique/secrétariat					
informatique					
secrétariat					
environnement éco et juridique					
P.S.E					
anglais					
espagnol					
arts plastiques					
E.P.S					
vie scolaire nombre 1/2 j abs					

# DEFINITION DES POSTES DE VIE SCOLAIRE

## GRILLE

- ✚ Le poste de la grille est assuré à l'ouverture et à la fermeture de l'Etablissement, aux interclasses et à la récréation. Le surveillant doit être à son poste 5min avant et après la sonnerie.
- ✚ Si une classe entière termine son cours en dehors es heures officielles, le surveillant doit ouvrir la grille.
- ✚ Le surveillant doit être vigilant :
  - ✓ Tous couvre-chef doit être retiré.
  - ✓ Sur les élèves rentrant au lycée : en cas de doute demander le carnet de liaison, éviter les risques d'intrusion.
  - ✓ Sur ce qui se passe aux abords de l'Etablissement et en faire part au CPE.
- ✚ Si bagarre ou événement exceptionnel dire à la loge de téléphoner à la vie scolaire et être très vigilant mais sans prise de risque.

## PREAU :

- ✚ Le poste préau doit être assuré aux interclasses, mais aussi à tout moment de la journée.
- ✚ Les surveillants doivent être mobiles et visibles par tous.
- ✚ Une attention particulière est demandée par rapport aux gobelets, aux canettes et aux emballages.

## COULOIR / APPEL

- ✚ Le poste couloir permet une circulation permanente des surveillants de façon à être vu et d'instaurer ainsi des déplacements dans le calme.
- ✚ Il est interdit de se restaurer dans les bâtiments et d'errer dans les couloirs durant les heures de cours.
- ✚ L'utilisation des téléphones portables, des lecteurs MP3 et autre, est strictement interdite dans les bâtiments.

- ✚ Lors du relevé des appels (1<sup>ère</sup> heure de la matinée et de l'après-midi) :
  - ✓ Toutes les classes sinon refaire un passage en 2<sup>ème</sup> heure et ne pas oublier le CDI
  - ✓ S'assurer que la classe est en possession du cahier d'appel, dans le cas contraire, demander à l'enseignant de désigner un élève qui se rendra à la vie scolaire.
- ✚ Pointer les appels, les saisir dès le retour au bureau et les classer.

## **SELF**

- ✚ Circuler dans le réfectoire.
- ✚ Vérifier l'état de propreté et ne pas hésiter à demander à l'élève de ramasser ses déchets.
- ✚ Observer les comportements alimentaires, et en cas de soucis en référer aux CPE et à l'infirmière.

## **BUREAU**

- ✚ Vérification, récupération et saisie des coupons d'absence et de retard. Le surveillant devra apposer ses initiales sur le coupon et sur le carnet.
- ✚ Lors de la saisie, cocher la case « RA » (Régularisé Administrativement) que si la justification est admise. En cas de doute ou de justification par un motif personnel, l'élève doit se présenter au bureau de CPE responsable de son niveau.
- ✚ Si les absences sont trop nombreuses ou les retards réguliers ne pas hésiter à envoyer l'élève au bureau du CPE.
- ✚ Bien noter les retards sur le cahier prévu à cet effet et les saisir sur pronote dès que possible pour éviter les erreurs d'absences.
- ✚ Gérer les retenues, les inscrire sur le cahier de retenues et les saisir sur pronote. Si la retenue reportée n'a pas été effectuée, l'élève doit se présenter au bureau du CPE pour bénéficier d'une exclusion temporaire de l'Établissement. Inscrire sur pronote lorsque la retenue a été effectuée.
- ✚ Le soir, après récupération de tous les cahiers d'appels, vérification minutieuse des absences et des retards.
- ✚ Le bureau II vient compléter le travail du bureau I, les missions et les tâches sont identiques.

- + Appels téléphoniques aux familles, prioritairement pour les 3<sup>ème</sup> DP 6.

## PERMANENCES

- + La permanence doit être un lieu de travail calme et studieux.
- + Un élève qui ne travaille pas n'a rien à faire en étude (même s'il fait froid).
- + Le surveillant doit pouvoir proposer un travail si un élève en fait la demande.
- + Les élèves en retenues et les exclus de cours (vérifier systématiquement leur passage par la vie scolaire : billet de passage) ont toujours un travail à faire qu'ils vous remettent en fin d'heure et que vous déposerez dans le casier du demandeur.
- + Aucune circulation n'est autorisée sauf convocation au bureau du CPE ou de la Direction.
- + Les élèves doivent être installés de façon éparse si peu nombreux.

## CONSIGNES ET REGLES GENERALES DE SURVEILLANCE A L'ATTENTION DU PERSONNEL VIE SCOLAIRE

Une grille des postes vous sera remise. Elle doit être respectée selon les postes et horaires fixés par les chefs de service, les Conseillers Principaux d'Education.

### Le retard :

Elève avec 5 minutes de retard : le professeur accepte l'élève en cours.  
Elève avec plus de 5 minutes de retard le professeur n'accepte pas l'élève en classe mais il est en permanence.

**Moins de 1H00 saisie en retard et non en absence et sur le cahier des retards.**

### L'absence :

On entre dans l'ordinateur les absences d'un élève de M1 à M4 matin.  
En début d'après-midi S1, on prolonge les absences jusqu'au soir S4  
On modifie l'absence selon l'arrivée des élèves.

En fin de matinée, le surveillant récapitule les absences et les compare à celles de la veille. Si un élève est à nouveau absent le lendemain ou dans la semaine, on avertit le CPE, le surveillant responsable de la classe et on appelle chez lui si nécessaire.

De même après une exclusion de l'établissement, si l'élève est absent on avertit le CPE et on appelle la famille.

L'absence de l'élève est modifiée dès que l'élève entre en cours (s'il passe à la vie scolaire ou si un professeur le note présent). On n'hésite pas à vérifier avec le cahier d'appel les absences contestées par l'élève)

Quand on ne réussit pas à joindre la famille le matin on réessaie dans l'après-midi. Si on n'a pas de réponse, on laisse un message, on réessaie le lendemain en cas d'absences prolongées de l'élève.

Au retour de l'élève, si on n'a pas eu de justificatif par téléphone ni par billet rose, sortir l'élève de classe et lui demander de justifier son absence.

Billets roses ou bleus remplis mais non signés, on note que l'élève est passé à la vie scolaire.

Rentrer sur l'ordinateur le motif de l'absence de l'élève avec le motif reçu et mettre RA dans l'ordinateur.

L'AED de bureau l'après-midi rajoute les élèves absents et modifie l'absence des élèves qui entrent.

Tous les jours : Sortir la liste journalière des élèves absents

Sortir une liste des absents du matin et la comparer avec celle de l'après midi

### **Etre vigilant avec les absences perlées ou de complaisance à 8 heures ou à 16heures.**

Élève absent au cours d'EPS, convoquer l'élève pour qu'il donne une dispense et lui signifier les règles pour l'EPS.

Motif personnel, envoyer l'élève chez le CPE

Etre vigilants sur les élèves avec des absences longues durées notamment avant ou après des vacances scolaires ou des stages.

On envoie le courrier du jeudi au vendredi de la semaine précédente.

Si on n'a aucun justificatif malgré les appels téléphoniques et les convocations à la vie scolaire, le signaler au CPE.

Quand les familles nous contactent on note l'appel dans l'ordinateur (suivi de l'élève). Quand une famille nous donne un justificatif à l'avance on le prend et on le note dans l'ordinateur

Quand on contacte la famille on note l'appel et le justificatif dans la rubrique suivi. Dans les absences, on précise si les Parents ont été contactés ou si c'est la vie scolaire qui a été contactée.

Parents contactés TL, vie scolaire contactée TF (téléphone de la famille)

### **Mauvaises coordonnées téléphoniques et adresses postales :**

Convoquer l'élève ou appeler la famille selon le cas.

On note sur la fiche de liaison jaune, les numéros de téléphone ou les adresses fausses. Faire une fiche indépendante avec tous les numéros et adresses changées. (en cas de non bascule)

Noms	Prénoms	N° téléphone	Adresse
------	---------	--------------	---------


Faire remonter les erreurs et les numéros incorrects à Anne-Marie Tribout  
Élève absent au cours d'EPS, convoquer l'élève pour qu'il donne une dispense et lui signifier les règles pour l'EPS.

### **COULOIR ET APPEL**

Le poste de couloir permet une circulation permanente des surveillants de façon à être vu et d'instaurer ainsi des déplacements dans le calme.

Il est interdit de se restaurer dans les bâtiments et d'errer dans les couloirs durant les heures de cours.

L'utilisation des téléphones portables, des lecteurs MP3 et autres, est strictement interdite dans les bâtiments.

### **LA PERMANENCE OU ETUDE**

La permanence est un lieu de travail donc un moment de calme. Les élèves doivent sortir leur matériel et travailler.

Un élève qui ne travaille pas n'a rien à faire en étude.

Vous devriez constituer un classeur avec du travail pour pouvoir les donner aux élèves en retenues ou à ceux qui viennent en permanence par temps froid !

Les élèves en retenue et les élèves exclus de cours doivent vous rendre le travail et vous devez le mettre dans le casier du professeur.

Notez également l'heure de retenue effectuée dans le cahier de permanence, dans le carnet de correspondance et dans l'ordinateur.

L'élève dispensé de sport ne doit pas être présent en permanence. Il doit être en cours.

Vous fermez la permanence entre chaque heure de cours et vous échangez les informations utiles à la personne de bureau et vous déposez les documents que vous avez recueillis dans les casiers du prof.

### **LA PERSONNE DE GRILLE**

L'AED de portail doit arriver avant les élèves. Il reste 5 minutes après la sonnerie.

Le soir, il attend que les élèves partent et intervient en cas de bagarre.

Le surveillant de grille fait attention à l'intrusion extérieure et aux événements à proximité de l'établissement

**Aucun couvre chef n'est autorisé dans le lycée.**

## **LA PERSONNE DE PREAU :**

Le poste préau doit être assuré aux interclasses, mais aussi à tout moment de la journée.

Les surveillants doivent être mobiles et visibles par tous.

Une attention particulière est demandée par rapport aux gobelets, aux canettes et aux emballages qui sont trop souvent jetés par terre.

**Les retenues** sont notées sur le carnet de liaison de l'élève, sur le registre des sanctions et dans l'ordinateur. (Peut on supprimer le registre et tout rentrer dans l'ordinateur)

***Les retenues ont lieu le mercredi après midi. Si un élève ne vient pas on essaie de joindre sa famille (le mercredi après midi).***

Le jour de la retenue les élèves doivent venir avec le carnet de correspondance et le matériel nécessaire.

On note la présence des élèves sur le carnet, dans le registre de permanence et l'ordinateur. Idem pour l'absence en retenue

On récupère le travail et on le met dans le casier des professeurs avec une annotation si l'élève n'a pas eu assez de travail ou s'il n'a pas travaillé.

Si un élève ne vient pas en colle, il est vu par le CPE qui reporte la colle, la double ou autre. Les surveillants ne reportent pas les colles sans autorisation des chefs de services.

## **LES EXCLUSIONS:**

Quand un élève est exclu de cours le professeur doit vous donner un rapport et du travail.

Signifier l'élève exclu au CPE responsable.

Amener l'élève exclu jusqu'en permanence.

Rentrer l'exclusion dans l'ordinateur.

En cas de violence verbale ou physique, l'élève ne retourne pas en cours le reste de la demi journée. Il attend d'être vu par le chef de service.

Si un élève est exclu plusieurs fois dans la semaine ou s'il a plusieurs retenues on le signale au CPE

Exclusion de plusieurs jours : noter dans le cahier d'appel l'exclusion et afficher une photocopie en salle des professeurs.

## **Démission**

Garder un double de la lettre de démission, agraffer la lettre dans le dossier de l'élève et descendre le dossier au secrétariat.

Écrire sur le cahier d'appel la démission de l'élève.

## **LE CARNET DE CORRESPONDANCE**

Quand un élève demande un deuxième carnet il doit faire une lettre que le CPE vise de son cachet

Il descend à l'intendance avec 1euro et 60 centimes

On récupère le deuxième carnet on marque les colles en cours.

On récupère le premier carnet et on le pose dans l'armoire de madame Testut

### **LES DISPENSES D'EPS**

La dispense de courte durée est visée par la vie scolaire et le professeur. L'élève reste en cours.

La dispense de longue durée est visée par le professeur, la vie scolaire et l'infirmière. L'élève va en cours.

### **LES CONSEILS DE CLASSE**

Chaque surveillant se voit attribuer des classes lors des conseils de classe. Celui-ci doit envoyer les bulletins aux parents avec le relevé trimestriel des absences et des sanctions.

Ne pas oublier les parents divorcés qui souhaitent le bulletin trimestriel de leur enfant

Ensuite, il faut mettre un double dans le dossier de l'élève

**Bon Courage et bonne fin d'année scolaire !**

**Les CPE**

## **EMPLOI DU TEMPS DES SURVEILLANT** **LE MATIN**

POSTES	HORAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
BUREAU 1	M1 – M4	NICOLAS	LAETITIA	OUAHIBA	NATHALIE	MARLENE
BUREAU 2	M1 – M4	TOURIA		TOURIA		
COULOIR	M1 – M4	LAETITIA	OUAHIBA	LATIFA	SLIMANE	NATHALIE
PREAU	M1 ET M2	OUAHIBA TOURIA (recré)	NICOLAS	NICOLAS TOURIA (recré)	NICOLAS	LAETITIA
	M3 ET M4	MARLENE	NATHALIE	SLIMANE	SADRINA	LATIFA

<b>PERMANENCE</b>	M1 ET M2	MARLENE	NATHALIE	SLIMANE	SADRI NA	LATIFA
	M3 ET M4	OUAHIBA	NICOLAS	NICOLAS	NICOLAS	LAETITIA
<b>GRILLE</b>	07H30	NICOLAS	LAETITIA	NICOLAS	NATHALIE	
	07H45	MARLENE	NATHALIE	SLIMANE	SADRI NA	LATIFA
	8H55	OUAHIBA	NICOLAS	NICOLAS	NICOLAS	LAETITIA
	RECREATION	MARLENE	NATHALIE	SLIMANE	SADRI NA	LATIFA
	11H	MARLENE	NATHALIE	SLIMANE	SADRI NA	LATIFA
	11H50	OUAHIBA	NICOLAS	NICOLAS	NICOLAS	LAETITIA
	12H25	SLIMANE	NATHALIE	NATHALIE	SADRI NA	LAETITIA
<b>SELF</b>	11 H 15	LAETITIA	OUAHIBA	LATIFA	SLIMANE	NATHALIE
<b>RONDE</b>						

# EMPLOI DU TEMPS DES SURVEILLANTS

## L'APRES MIDI

POSTES	HORAIRE S	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
BUREAU 1	S1 – S4	MARLENE	NATHALIE	LATIFA	SADRI NA	LATIFA
BUREAU 2	S1 – S4	LAETITIA	GABY			
COULOIR	S1 – S4	GABY	TOURIA	TOURIA	NICOLAS	SADRI NA
PREAU	S1 ET S2	TOURIA	NICOLAS	SADRI NA	GABY	GABY
	S3 ET S4	SLIMANE	OUAHIBA	NATHALIE	SLIMANE	NATHALIE
PERMANENCE	S1 ET S2	SLIMANE	OUAHIBA	NATHALIE	SLIMANE	NATHALIE
	S3 ET S4	TOURIA	NICOLAS	SADRI NA	GABY	GABY
GRILLE	12H50	SLIMANE	OUAHIBA	NATHALIE	SLIMANE	NATHALIE
	13H15	SLIMANE	OUAHIBA	-	SLIMANE	NATHALIE
	14H20	TOURIA	NICOLAS	14 H SADRI NA	GABY	GABY
	RECREATION	SLIMANE	OUAHIBA	14H50 NATHALIE	SLIMANE	NATHALIE
	16H20	SLIMANE	OUAHIBA	16H NATHALIE	SLIMANE	NATHALIE
	17H15	LAETITIA	OUAHIBA	17H SADRI NA	SLIMANE	NATHALIE

**LEGENDE** : NICOLAS / GABY / OUAHIBA / LATIFA / NATHALIE /  
 LAETITIA / MARLENE / SLIMANE / SADRINA / TOURIA

## CLASSES EN RESPONSABILITE

AED temps complet	Nbr de classes	3 DP SURVEILLANT DE BUREAU
LATIFA	3	1C1 1S1 1S2
NATHALIE	4 + COLLES	2CV3 2LOG 2SC1 2SC2
GABY	3	TPC TPS1 TPS2/TPSSP
NICOLAS	4	1L 1SER TS 1PC
AED mi-temps		
LAETITIA	4	1CAPC1 1CAPC2 1CAPM 1CAPV
CAE		
SLIMANE	4	TPCOM TP SER TPV/TPLOG 1PCOM
MARLENE	4	1PV/1PLOG 2SC3 2SC4 2SP
OUAHIBA	4	1PSER TCAPC1 TCAPC2 TCAPV
SADRINA	4	2CV1 1C2/1V 1COM1 1COM2
TOURIA	4	2CV2 1PS1 1PS2/SSP CAL

# **BIBLIOGRAPHIE**

## **CADRE JURIDIQUE**

### **L'obligation scolaire : élèves de moins de 16 ans**

- Code de l'Education Loi du 28 mars 1982 (modifiée) BOEN numéro spécial n°7 du 13-07-00 Articles L.112-1 ; L.131-1 ; L.131-2
- Loi n°98-1165 du 18-12-98 tendant à renforcer le contrôle de l'obligation scolaire Article L.311-2

### **L'obligation d'assiduité : élèves de plus de 16 ans**

- Circulaire n°2000-16 du 11-07-00 BOEN numéro n°8 du 13-07-00 « Le règlement intérieur de l'EPL»
- Circulaire n°96-248 du 25-10-96 BOEN numéro n°39 du 31-10-96 « Surveillance des élèves»
- Circulaire n°96-247 du 25-10-96 BOEN numéro n°39 du 31-10-96 « Prévention de l'absentéisme»

### **Les obligations de l'institution**

- Code de l'Education Article L.122-2 (poursuite d'étude pour atteindre un niveau de formation reconnu)
- Circulaire n°96-247 du 25-10-96 BOEN numéro n°93 du 31-10-96 « Prévention de l'absentéisme» (un élève ne peut être radié des listes pour absentéisme)

- Circulaire n°2000-105 du 11-07-00 BOEN numéro n°8 du 13-07-00 « Procédures disciplinaires» (obligation de terminer le cursus engagé après exclusion)
- Circulaire n°99-071 du 17-05-99 BOEN numéro n°21 du 27-05-99 « Programmes nouvelles chances» (obligation de suivi après sortie du système scolaire)

### **Les particularités**

- Les enfants étrangers nouvellement arrivés en France : Circulaire n°2002-063 du 20-03-02 «Modalités d'inscription et de scolarisation des élèves de nationalité étrangère » Circulaire n°2002-100 du 25-04-02 ; BOEN n°10 du 25-04-02 «Organisation de la scolarité des élèves nouvellement arrivés en France... »

### **Le traitement de l'absentéisme**

- Décret n°2004-162 du 19-02-04 et circulaire n°2004-254 du 23-03-2004 BOEN n°14 du 01-04-04 « Obligation scolaire : sur le contrôle et promotion de l'assiduité des élèves soumis à l'obligation scolaire. Prévention de l'absentéisme. »

### **Le CPE et la Vie Scolaire**

- Circulaire n°82-402 du 28 octobre 1982 relative à la fonction de **CPE**
- Loi N°2003-400 du 30 avril 2003 relative **aux assistants d'éducation**
- BOEN n°32 du 28 août 2008
- Circulaire n°2008-108 du 21 août 2008 relative aux assistants d'éducation complément de la Circulaire n°2003-092 du 11 juin 2003

### **Les partenaires**

- Décret du 28 juillet 2006 sur le rôle et la place des **parents** à l'école
- Circulaire n° 96-134 du 10 mai 1996 : **mission générale d'insertion**
- Circulaire n° 96-293 du 13 décembre 1996 : recrutement de personnels contractuels dans le cadre de la mission générale d'insertion
- Note de service n° 97-267 du 15 décembre 1997 : financement et animation de la mission générale d'insertion

- Circulaire n° 09-068 du 21 mai 2009 : préparation de la rentrée 2009 (notamment le point "Prévenir l'absentéisme et le décrochage scolaire")
- Instruction n° 09-060 JS du 22 avril 2009 relative à la prévention du décrochage scolaire et à l'accompagnement des jeunes sortant sans diplôme du système scolaire
- Circulaire du 27 janvier 2009 sur la création des médiateurs de réussite scolaire dans les établissements d'enseignement du second degré

### **Les réformes**

- Le site gouvernemental pour toute recherche  
<http://www.education.gouv.fr/> voir power point sur la réforme du lycée
- Le B.O spécial n°1 du 4 février 2010 sur la Réforme du Lycée
- Les sites des Centres d'Information et d'orientation de chaque ville pour toute question d'orientation.

### **Les livres, les articles, les rapports**

- Alain BOUVIER, Management et sciences cognitives, PUF, "que sais-je", 2009
- Philippe MERIEU, Le choix d'éduquer - éthique et pédagogie, Paris, ESF éditeur, 1ère édition 1991, 9ème édition 2005 (198 pages).
- Jean-Pierre OBIN, L'école face à l'obscurantisme religieux, éditions Max Milo, 2006

- Jean-Pierre OBIN, La vie scolaire, l'éducation et la pédagogie, article sur le site <http://www.jpobin.com/pdf6/2007Laviescolaireleducation.pdf>
- Rapport n°2006-057 d'octobre 2006 sur la place et le rôle des parents dans l'école par Alain Warzee, François Le Goff, Guy Mandon, Christian Souchet (IGEN), Gérard Lesage, Patrie Bresson, Joël Sallé et Nicole Thomas (IGAENR)

### **Les sites**

- <http://www.jpobin.com/pdf7/1991lemanagementdemocratique.pdf>
- <http://www.sceren.fr/accueil.htm>
- <http://www.journaldunet.com/>
- <http://eduscol.education.fr/> Lutter contre le décrochage scolaire, Agir contre les sorties sans diplôme
- <http://www.lepoint.fr/actualites-societe/2010-03-24/sarkozy-promet-de-lutter-contre-l-absenteisme-scolaire/920/0/437023>
- <http://www.esen.education.fr/> sur la gestion des ressources humaines et sur les enjeux du management
- <http://www.ac-montpellier.fr/>